

aut. '77



je suis bien chez moi

les meubles PIERRE

rues de la gare et du 71^e r.l. - st-brieuc

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

AUTOMNE 1977



SOMMAIRE

Editorial (M. le Maire)	1
La Foire-Exposition des Côtes d'Armor (M. Lorguilloux)	3
Présence de l'artisanat (M. Rault)	5
A propos du P.O.S. (M. Saunier)	7
Signalisation des feux de carrefours (M.M. Raouf, Andrieux)	13
Facturation des consommations d'eau	17
L'Union du Commerce	18
Une école décloisonnée (Mme. Hélard)	20
La parole est aux quartiers	24
Palmarès sportif M. Le Hesran	29
Bibliothèque municipale (Mme. Meyer)	36
Réponses aux questions que peuvent se poser les lecteurs	38
Actualités	39

Notre couverture: Aquarelle de M. Boncors

Editorial

LA FOIRE-EXPOSITION

Rester dynamique malgré une conjoncture difficile.

par Yves LE FOLL, Conseiller Général, Député-Maire de Saint-Brieuc

Comme tous les ans, ce numéro de la rentrée est consacré essentiellement à la Foire-Exposition des Côtes d'Armor. Sous la présidence de Pierre Lorguilloux, le Comité prépare depuis plusieurs mois, avec la minutie habituelle, la plus importante manifestation que connaît la ville de Saint-Brieuc. Bien entendu les services municipaux lui apportent, comme d'habitude, une participation active que justifie l'intérêt de ces journées, tant sur le plan économique que dans les domaines de l'information et de l'éducation. Comme les surfaces des halls sont désormais suffisantes pour se garantir des aléas du temps, il y a tout lieu d'espérer que l'année 1977 enregistrera une nouvelle progression du nombre de visiteurs.

Certes la conjoncture n'est pas particulièrement favorable au développement des affaires. En ce début de juillet, au moment où nous rédigeons le présent bulletin, la situation des entreprises ne permet guère de compter sur une réduction du nombre de chômeurs pour la rentrée de septembre. Il est à craindre que les mesures gouvernementales en faveur des jeunes, pour intéressantes que soient certaines d'entre elles, ne suffisent pas à compenser les nouveaux demandeurs d'emplois qui viennent d'achever leur scolarité. De toutes façons, leur caractère temporaire, et le fait qu'elles ne se conjuguent avec aucune mesure de relance économique risquent de rendre leur efficacité très illusoire. Et cela d'autant plus que la réduction des dépenses d'investissements, les retards apportés volontairement dans le déblocage des crédits de paiements (par exemple les équipements sportifs, le Centre Hospitalier, etc...) créent dans le secteur du bâtiment une menace qui n'engage pas les entreprises à des augmentations d'effectifs.

Dans ces perspectives plutôt moroses, notre foire-exposition reste, malgré tout, un témoignage d'optimisme et de dynamisme. Nous faisons confiance aux entreprises industrielles, artisanales ou commerciales du département pour qu'elles sachent en exploiter les possibilités.



On sait que la Société Départementale d'Agriculture a décidé de transférer à Guingamp le concours agricole, qui s'est déroulé pendant de nombreuses années à Saint-Brieuc, en même temps que la Foire-Exposition. Ni la municipalité, ni le Comité de la Foire, ne sont responsables de ce changement. Ils auraient souhaité, au contraire, que cette importante manifestation soit maintenue à Saint-Brieuc et se sont efforcés, conjointement, de proposer des solutions aussi satisfaisantes que possible. La difficulté provenait du fait que les

responsables du concours agricole tenaient à conserver leur date, au début de septembre, mais que le développement de la Foire ne permettait plus la simultanéité des deux manifestations. Il aurait fallu construire à Brézillet de nouvelles surfaces couvertes pour un coût approximatif de 1.200.000 francs. La municipalité était disposée à y participer dans les mêmes conditions qu'avec la Foire-Exposition, c'est-à-dire à 50% de la charge financière, les locaux restant à la disposition de la ville en dehors de la période d'utilisation par les expositions. Malheureusement, la Société Départementale d'Agriculture ne pouvait apporter qu'une contribution symbolique et il aurait fallu que la ville supporte la quasi-totalité des frais. Nous avons considéré que malgré l'intérêt du concours agricole et l'encouragement qu'il apporte à l'élevage de notre département, une manifestation de trois jours ne justifiait pas un tel effort.

La ville de Guingamp, dont la Foire-Exposition se déroule au début de juillet, offrait la possibilité d'organiser le concours agricole en septembre, et la Société Départementale d'Agriculture a décidé d'en profiter. Nous ne pouvons qu'en prendre acte, en souhaitant que le concours agricole y trouve un nouveau souffle et une audience en rapport avec la dimension et la qualité de notre élevage.

La Foire-Exposition, quant à elle, continue son expansion, puisque le nombre d'exposants s'accroît encore de 10% cette année. Un nouveau hall de 800 m² viendra s'adjoindre au dernier construit, de la même surface (toujours dans les mêmes conditions - 50% ville, 50% foire, utilisation sportive). L'équipement du terrain de Brézillet se complète donc progressivement. De nouvelles plantations sont également prévues.

La municipalité a décidé - en accord avec le Comité de la Foire - de présenter tous les ans une exposition municipale qui rappellera les principaux projets ou réalisations intéressants la ville. Cette année l'essentiel en sera consacré au Plan d'Occupation des Sols, dont on trouvera les grandes lignes dans les pages suivantes. Nous espérons que les documents exposés intéresseront la population briochine, qui pourra recevoir sur place les explications qu'elle souhaite. Ceci constituera une préparation à l'enquête publique qui se déroulera du 1^{er} septembre au 15 octobre, et au cours de laquelle chacun pourra exprimer ses observations sur le Plan d'Occupation des Sols actuel, appliqué à l'essai depuis trois ans. Ensuite, en fonction de ces avis, le Conseil Municipal se prononcera et le POS ainsi amendé deviendra définitif après l'approbation préfectorale (qui doit intervenir avant le 10 janvier 1978).

Avec ce stand réservé au chef-lieu, et tout en conservant sa vocation départementale, la Foire des Côtes d'Armor offrera un attrait supplémentaire aux nombreux briochins qui la fréquentent



Yves LE FOLL



LA FOIRE-EXPOSITION 1976 - Monsieur Badault, Préfet des Côtes du Nord, en compagnie de Monsieur Lorguilloux, Président du Comité, s'entretient avec Monsieur Le Foll, Député-Maire de Saint-Brieuc.

la foire-exposition des côtes d'armor

par Pierre LORGUILLOUX
Président du Comité.



Quelques jours seulement nous séparent de la 30^e Foire-exposition des Côtes d'Armor dont la journée d'inauguration sera présidée par M. Gabriel Ventejol, Président du Conseil National Economique et social.

L'an dernier le Comité d'organisation, dans le cadre de son action culturelle, avait choisi de présenter aux visiteurs les aspects de la Chine d'hier et de celle d'aujourd'hui.

Cette année c'est une partie de l'artisanat international qui sera à l'honneur par la présence, dans le hall Jean Nicolas, des œuvres les plus belles du Hainaut belge, de la Bavière allemande, du pays de Galles et de toute la Bretagne. Le Président de la Chambre de Métiers de Saint-Brieuc vous dit, dans ce même numéro du Bulletin Municipal, ce que sera cette exposition exceptionnelle.

L'artisanat exerce une grande influence sur notre économie régionale et la place importante qui lui est faite dans notre Foire-Exposition est toute naturelle.

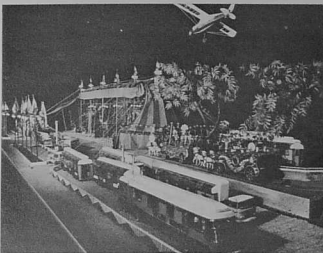
Cependant, si importante soit-elle, cette place n'entame en rien celle qui est dévolue au commerce et à l'industrie.

Les exposants artisanaux étant comptés à part, nous constatons que le nombre des autres exposants a augmenté de 62% depuis la Foire de septembre 1975. Ce succès a conduit le Comité à réaliser une nouvelle extension des surfaces couvertes. C'est dire que le public trouvera dans la Foire 1977 une diversité encore plus grande que dans le passé.

Les divertissements seront aussi plus nombreux.

L'animation générale sera assurée par le journal Ouest-France.

Deux petites merveilles conçues et réalisées par des artisans amateurs seront exposées en permanence : «La Ville animée» et «Le plus grand cirque miniature du monde».



Plusieurs associations briochines produiront des numéros particulièrement spectaculaires soit sur le podium soit dans une enceinte qui leur sera réservée.

Le groupe des couturiers créateurs bretons fera une présentation de mode.

Une piste d'initiation motocycliste sera ouverte aux jeunes et les lauréats seront récompensés.

Il ne s'agit là que de quelques unes des attractions parmi d'autres car il faut bien réserver une part au plaisir de la découverte et à la surprise.

Nos visiteurs seront certainement intéressés à des titres divers par tout ce qu'ils pourront voir. Ils seront bien reçus. Chaque jour les billets d'entrée de la journée participeront au tirage d'un bon d'achat de mille francs lourds, achat à faire chez un exposant. A la fin de la Foire trois lots importants seront attribués suivant des modalités dont le public pourra prendre connaissance dans la presse. Il s'agit d'un congélateur, d'une machine à laver la vaisselle et d'une voiture automobile équipée d'un récepteur radio.

Comme les précédentes, la Foire-Exposition 1977 s'efforcera d'être une confrontation économique profitable à tous, un lieu privilégié d'information générale et aussi une fête.



BIJOUTERIE
15, rue Saint-Guillaume SAINT-BRIEUC

ancien bernard, maurice, laurier

Dans un cadre nouveau

au nid douillet
rue St Francois 22000 Saint Briec 33.17.22
face parking Champ de Mars

AMEUBLEMENT - DECORATION

- CHAMBRES DE STYLE
- SIEGES - SALONS - PETITS MEUBLES - TAPIS
- INSTALLATEUR DE RIDEAUX, TENTURE MURALE - MOQUETTE.

DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT



Présence de l'Artisanat International à la Foire-Exposition

Le Comité-Directeur de la Foire-Exposition de SAINT-BRIEUC a retenu l'ARTISANAT pour constituer le thème de son édition 1977, qui se tiendra du 10 au 18 septembre prochain au Parc des Expositions à Brézillet.

L'ensemble du Secteur des Métiers ne peut que se réjouir d'une telle décision qui témoigne, une fois encore, du grand intérêt que ne cessent de porter à l'Artisanat, les Membres du Comité de la Foire et, tout particulièrement, son Président.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est ici donnée pour leur exprimer toute ma gratitude et leur dire combien fut précieuse leur collaboration dans la préparation de cette exposition artisanale dont on trouvera ci-après, les grandes lignes.

La présence artisanale s'articulera autour des deux principes suivants :

- 1 exposition commerciale
- 1 exposition «prestige»

L'exposition commerciale sera organisée selon les mêmes modalités que les années précédentes et il ne me paraît pas utile, pour cette raison, de m'y attarder outre mesure.

L'exposition «prestige» affichera, quant à elle, un caractère inédit.

En effet, si, jusqu'à présent, l'exposition artisanale présentée dans le cadre de la Foire-Exposition des Côtes d'Armor s'est toujours cantonnée dans les limites de la Région Bretagne, elle déborde, cette année, largement ces frontières.

J'ai le plaisir, en effet, de confirmer la présence à cette exposition, de la BAVIERE, du HAÏNAUT et du PAYS de GALLES, dont les productions viendront se joindre à celles des quatre départements bretons pour constituer le pôle d'attraction dévolu au Hall de prestige.

Le but recherché n'est pas de susciter, entre les différents exposants, une compétition, bien que celle-ci, indirectement, interviendra par le jugement de valeur que ne manquera pas de porter chaque visiteur, mais de démontrer la qualité, l'importance, l'originalité et la diversité de l'Artisanat.

Je puis vous assurer la présence de nombreuses œuvres d'une très grande valeur artistique et culturelle et de la démonstration, sur place, par certains artisans, de la maîtrise de leur «ART».

Je souhaite très vivement que vous veniez nombreux à cette EXPOSITION, afin qu'au delà même du succès de cette manifestation, votre présence soit le témoignage de l'importance que vous accordez à l'Artisanat dans la recherche d'un meilleur cadre de vie.

Le Président de la Chambre de Métiers de Saint-Brieuc
Jules RAULT

Ets CAPITAINÉ
TRAITEMENT DE TOUS BOIS
CHARPENTE etc...
20 ans d'expérience Tél. 33.10.66
7, rue des 3 Frères Le Goff SAINT-BRIEUC

LE CHANU PARKING
87, RUE DE GOUEDIC - RUE PARMENTIER
DROGUERIE - QUINCAILLERIE - MENAGE
CADEAUX
LISTE DE MARIAGE
LOCATION DE VAISSELLE



Vous qui envisagez une opération immobilière
choisissez une des deux formules

EPARGNE - LOGEMENT
que vous propose la

CAISSE D'ÉPARGNE de SAINT-BRIEUC

18, rue de Rohan

LIVRET EPARGNE LOGEMENT

Maximum : 100.000 F

Exonération fiscale

Faculté de prêt après 18 mois

au taux de 4,75 %

PLAN EPARGNE LOGEMENT

Maximum : 100.000 F

Exonération fiscale

Après une période de 4 ans

faculté de prêt au taux de 5,50 %

Alors n'attendez plus ! l'écureuil vous attend !

POUR TOUTES TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES OU COMMERCIALES – POUR VOS LOCATIONS

Adressez-vous à :

R. & Y. GOULARD

58, rue 71^e R. I.

Téléphone 33.33.78

SAINT-BRIEUC

Cartes professionnelles N°s 1 et 1 délivrées par la Préfecture de Saint-Brieuc

Garantie Banque Populaire Saint-Brieuc - 550.000 F

AGENCE D'AFFAIRES – CONSEILS IMMOBILIERS
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES – GESTION DE BIENS

à vendre :

Appartements disponibles dans nos RÉSIDENCES

CARNOT - LA COLLINE - LE MICHELET - LE PALAIS



A propos du POS

par Claude SAUNIER
Adjoint à l'Urbanisme et aux Affaires Economiques.

Depuis plusieurs mois la population des communes importantes, dans l'ensemble du pays, entend les sigles étranges du vocabulaire des urbanistes : ZUP, ZAD, ZIF, SDAU, etc... Ces sonorités curieuses, de compréhension obscure, répondent à une question aussi simple qu'essentielle : comment peut-on, comment doit-on, occuper l'espace de la commune où l'on vit ?

HISTOIRE DE PROCEDURE...

Longtemps, dans des villes de province comme la nôtre, l'occupation de l'espace communal s'est faite au gré des circonstances, au hasard, sans projet d'ensemble. Cette méthode - ou l'absence de méthode - ne pouvait conduire qu'à des échecs : gaspillage des surfaces, coût excessif des équipements, massacre de l'environnement, bref, la négation d'une maîtrise rationnelle de l'espace et de la qualité de la vie.

À Saint-Brieuc, la première tentative pour maîtriser l'urbanisation date du Plan d'Urbanisme Directeur de 1960, repris en 1971.

Puis le Ministère de l'Équipement a lancé la procédure du Plan d'Occupation du Sol. Elaboré par des urbanistes, des techniciens et des élus, le POS, de Saint-Brieuc a été approuvé une première fois en janvier 1975 par le Conseil Municipal. Mais appliqué dès cette date, le POS est seulement un document provisoire donnant lieu à une mise à l'épreuve pendant trois ans.

Pourquoi cette mise à l'épreuve ? Pour «tester» le POS, pour vérifier si les choix retenus sont compatibles avec la réalité, pour rectifier les erreurs éventuelles avant l'approbation définitive d'un document qui sera la loi de toute opération d'urbanisme pendant de longues années.

Au terme des trois ans d'essai, à nouveau le Conseil Municipal va devoir se pencher sur le POS, retenir telle solution, éliminer telle formule. Mais, parce que le POS engage toute la population et non seulement quelques élus, tous les habitants de la ville sont appelés à faire



PAVILLON TMOIN ET BUREAUX A
S.R.B. ENT. GENERALE DE BATIMENT
 Route du Val André - Saint-René -
 22120 - HILLION Tél. 33.60.34

PAVILLONS (Plans types et personnalisés)
 BATIMENTS INDUSTRIELS

DEMARCHES ADMINISTRATIVES
 ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Nom Prénom
 Adresse terrain ou non

DES CHOIX IMPORTANTS

connaître leur avis sur tel point particulier ou telle proposition générale contenus dans le POS au cours de l'enquête publique auprès de la Commission installée par le Préfet des Côtes du Nord. Et c'est ensuite seulement que les élus municipaux feront définitivement leurs choix. Ces choix les élus les feront en toute clarté à partir des avis des techniciens, des analyses des commissions municipales et extra-municipales (de l'urbanisme et du cadre de vie), et surtout des observations de la population enregistrées au cours de l'enquête publique.

Mais il est clair que cette enquête, sous peine de rester purement formelle, doit être préparée par une information large et claire de la population sur les questions d'aménagement de l'espace urbain. Dans cet esprit, dès le mois de février dernier, la Municipalité a édité une brochure de présentation du SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme et du POS*. De plus, en Septembre, au cours de la Foire des Côtes d'Armor, une exposition présentera les caractères essentiels du POS de Saint-Brieuc.

Ainsi les brioichins disposeront-ils de l'information qui leur permettra de comprendre les propositions municipales et apporteront-ils les observations judicieuses que leur aura suggéré leur connaissance précise des projets.



L'intérêt que les élus manifestent envers le POS, l'attention que la population y apportera, témoignent de l'importance de ce document d'urbanisme. Importance essentielle en effet puisque dorénavant, et pour de nombreuses années, toute construction, tout aménagement devront s'inscrire dans le plan actuellement à l'étude. Tout, du groupe d'immeubles collectifs au pavillon individuel ou à l'agrandissement de quelques mètres carrés, sera soumis aux

textes qui sont actuellement débattus. C'est dire que, d'un certain point de vue, l'avenir du paysage urbain de Saint-Brieuc dépend largement des décisions qui seront prises.

Il convient cependant de préciser que, dès à présent, le territoire communal est urbanisé à 90%. Par conséquent les choix portent davantage sur un aménagement de l'espace déjà occupé que sur l'extension de la zone construite à de grandes surfaces rurales. En fait, au cours des prochaines années, seul le quartier des Villages sera appelé à connaître à son tour, la vague de l'urbanisation.

LE CONTENU DU POS

Mais quel est exactement le contenu du POS ? On y trouve trois documents :

- Un plan définissant les zones d'occupation du sol.
 - Un règlement précisant les règles de construction à l'intérieur de chaque zone.

- Une liste des opérations d'intérêt collectif qui doivent être réalisées et nécessitent la mise en réserve de certaines surfaces.

LES ZONES : PHOTOGRAPHIE ET PROPOSITIONS

A Saint-Brieuc, quelques grands principes ont déterminé l'élaboration de ce plan dont la lecture est finalement simple lorsqu'on a déchiffré les sigles les plus communs : zones ND, UA, UB, NA, etc...

D'abord la prise en compte d'un site à la fois contraignant et exceptionnel : celui d'un plateau entaillé par de profon-

des vallées. Un choix clair a été fait. Si les vallées obligent à la construction d'ouvrage d'art couverts, si elles ont longtemps bloqué l'étalement de la cité, elles constituent actuellement une richesse inestimable. Elles forment en effet, au cœur et autour de la ville, des coulées de nature à la portée immédiate de la population. Ces vallées devaient être protégées, mises à la disposition de la collectivité et non livrées aux sacages des constructions individuelles ou collectives. Elles seront préservées.

Le second principe qui a guidé l'élaboration du Plan est la prise en compte de la réalité urbaine et humaine. La ville qui existe n'est pas uniforme. Elle est le fruit d'une longue évolution au cours des siècles. Chaque quartier a sa personnalité. Celle-ci doit être maintenue. Le centre, par ses fonctions, par ses types d'immeubles et de voirie, est, à l'évidence différent de Robien ou de Beauvallon. Il s'agit alors d'individualiser chaque quartier, d'en déterminer les caractéristiques et de poser les règles d'urbanisme qui conserveront au quartier son équilibre et son harmonie.

Pour une large mesure, le territoire communal étant déjà urbanisé, le Plan n'est donc qu'une photographie de la réalité. Sauf pour la région Ouest ou un véritable projet d'occupation de l'espace rural des villages est proposé. Encore convient-il de noter que, dans ce quartier, le zonage (et notamment la zone ND où il est interdit de construire) est déterminé par un



RENOVER LE CENTRE VILLE

impératif technique : l'impossibilité de relier certains terrains au réseau d'assainissement pour des raisons de topographie.

LE REGLEMENT : LE CODE DES CONSTRUCTEURS

Le règlement n'est que la traduction, sous la forme d'autorisations, de limitations, d'obligations ou d'interdictions des choix contenus dans le Plan.

Pour chaque zone les règles de construction précisent la hauteur, l'emprise, la pente du toit, l'implantation par rapport aux voies etc...

Ces règles traduisent à la fois les normes nationales en matière d'urbanisme et les choix propres à la commune,

adaptés à la physionomie de chaque quartier. Le tout constitue un fort volume, qui va guider les constructeurs dans l'élaboration de leur projet. Ainsi est assurée une organisation cohérente de l'espace : les maisons sont alignées, de même hauteur etc... Au lieu de constituer un conglomérat informe d'immeubles, les constructions s'organisent en quartiers véritables et en ville harmonieuse.

Mais, en matière d'urbanisme les règles apparemment techniques ne sont pas « innocentes ». Elle traduisent fondamentalement des choix « Politiques » au sens noble, puisqu'il s'agit en effet de prévoir le visage futur de la cité. Va-t-on permettre la construction d'immeubles de grande hauteur dans

La Maison du Rideau et du Tapis

LEGER-CRESPIN Tapissier décorateur

5, rue du Chapitre - SAINT-BRIEUC - Tél. 33.35.14

Magasin



CHOIX INCOMPARABLE DE VOILAGES - TISSUS D'AMEUBLEMENT - TRINGLAGES
 CARPETTES TOUTES TAILLES ET TOUS STYLES

FABRICATION SIEGES - CONFECTION DECORS FENETRES, DESSUS DE LIT, INSTALLATION ET POSE
 DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

* Cette brochure est en vente au prix de 10 F. au Centre Municipal de Documentation.

" A SAINTE-CECILE "

LE PLUS GRAND CHOIX DE DISQUES - CASSETTES

CHAINES HI-FI - TRANSISTORS - MAGNETOPHONES - INSTRUMENTS DE MUSIQUE - PIANOS - ORGUES

24, rue Général Leclerc

COURS GUITARES ET ACCORDEONS

Téléphone. 33.03.46

UNIC

SUCCURSALE DE SAINT-BRIEUC

R.N. 12

TREMUSON

DIVISION

VEHICULES INDUSTRIELS

Tél. 33.71.04 - Télex 74051



RENAULT **S.B.D.A.**

rue Monge Zone industrielle - Tél. 33.66.28

marché national de

l'occasion

véhicules neufs

service après-vente

36 **A LA PENSÉE**

PORCELAINES - CRISTAUX

SPECIALISTE DU CADEAU

PRIX ETUDIÉS

LISTES DE MARIAGE

VIROT

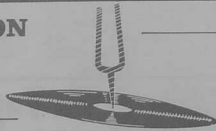
36, rue Saint-Guillaume

Tél. 33.24.00

SAINT-BRIEUC

LE DIAPASON

Tél. 33.36.73



Ets. Leon GUILLOU

8, Rue de Rohan - 22 - SAINT-BRIEUC

COMPTOIR GENERAL DE COULEURS ET VERNIS

4 et 6, RUE HOUVENAGLE - SAINT-BRIEUC - Téléphone : 33.07.13

« TOUT CE QUI CONCERNE L'ENTRETIEN ET LE DÉCOR DE VOTRE MAISON »

le centre ville pour y accueillir des bureaux, au risque de le défigurer ? Va-t-on au contraire limiter les constructions, au risque d'accélérer le vieillissement du cœur urbain ? Va-t-on autoriser la construction d'immeubles dans l'arrière des parcelles réduisant les jardins et l'ensoleillement donc une partie de la « qualité de la ville » ? En vérité, chaque problème d'urbanisme attend une réponse technique sans doute, mais sous-tendue par un choix politique de fond.

LES OPERATIONS : DES PROJETS COLLECTIFS

Ces projets, apparemment techniques, sont aussi guidés par des choix politiques. Réserver un terrain pour y construire une école en prévision d'une urbanisation prochaine, c'est marquer une priorité politique. Envisager l'achat par la commune d'espaces boisés dans la vallée du Gouët, c'est choisir de donner à la population, collectivement, accès à la nature.

La liste des opérations prévues dans la première version du POS était longue : elle comptait 63 projets. Après examen, cette liste est à la fois modifiée dans son contenu et allégée.

Ainsi une dizaine d'opérations ont été supprimées de la liste soit parce qu'elles ont été réalisées au cours de ces derniers mois, soit parce que leur intérêt n'est plus reconnu actuellement. L'exemple le plus significatif de ce type d'opération abandonnée est le projet de

pénétrante sud qui, partant de la Ville Jouyau, au-delà de Brézillet, remontait tout au long de la vallée du Gouédic, jusqu'au Pont d'Armor. Une telle opération présentait de multiples inconvénients : le coût financier, le saccage de l'environnement, et enfin l'hérésie pour la circulation. En effet on voit mal, à une époque où l'on cherche à préserver le centre ville de l'afflux des automobiles, pourquoi on dirigerait vers un endroit déjà saturé des flots nouveaux de véhicules.

La seconde suppression importante est celle de l'opération n°5 qui visait à relier d'une part l'ouest de la ville au Légué et d'autre part les Villages et le Plateau. Il s'agissait d'un itiné-

raire passant, par un ouvrage d'art, du pont de Souzain au terre Notre-Dame au travers d'un espace boisé. Le projet a été jugé inutile, trop ambitieux et néfaste à l'environnement. Le Conseil Municipal a décidé de le supprimer au profit de l'opération 7 qui, par la rue de la Fontaine élargie, assurera la liaison entre l'Est et l'Ouest de la ville sans encombrer le centre.

Par ailleurs quinze opérations, primitivement inscrites au POS, ont été, pour des raisons de commodité administrative, transformées en opérations de plan d'alignement. Il s'agit là d'un changement mineur de procédure qui n'altère pas l'opération elle-même.

COMMENT URBANISER LA CAMPAGNE



TOUS TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
REVETEMENTS SPECIAUX
LIANTS HYDROCARBURES



« HORIZON 2000 » BP. 128
5, rue Zénaïde Fleuriot
Tel. Bureau 33.49.50
Depot 33.08.05

SCREG ROUTES ET TRAVAUX PUBLICS

Restent, compte-tenu des ajouts, une quarantaine d'opérations, dont dix-sept en réserves foncières et le reste en ouverture de voies nouvelles. Il n'est guère possible de reprendre ici l'ensemble de ces opérations. Pour ce qui concerne les réserves, elles sont localisées essentiellement dans les quartiers d'urbanisation récente ou future (Cesson et les Villages) et portent sur des projets d'équipements scolaires, sportifs, sociaux etc... Quant aux opérations de voirie elles visent soit à passer du nord au sud de la ville aux endroits difficiles du pont de Quintin et du pont dit des «sourds et Muets», soit à

assurer le transit est-ouest en évitant le centre-ville, dont la vocation piétonne doit s'affirmer.

Ces opérations traduisent donc bien des options politiques : sauvegarde de l'environnement ; répartition équitable des équipements sociaux, scolaires et sportifs entre tous les quartiers en fonction des besoins de la population ; cohérence des projets de voirie assurant l'aisance de la circulation autour d'un centre commercial voué en priorité aux piétons.

LA PAROLE ...

Ainsi retrouve-t-on, au cœur de la réflexion sur l'espace urbain briochin que nous impose le Plan d'Occupation du Sol, les grands thèmes de l'action de la municipalité : politique sociale, qualité de la vie et démocratie locale.

Jusqu'à présent les techniciens ont étudié, les commissions ont examiné, les élus ont proposé et informé. Avant l'heure des choix définitifs, maintenant, c'est aux briochins de parler.

... AUX BRIOCHINS

ENTREPRISE DE COUVERTURES EN TOUS GENRES

ARDOISES - ZINGUERIE - TERRASSES - ETANCHÉITE

Roger LEVILLAIN et ses fils

66, boulevard Pasteur

SAINT-BRIEUC Tél. 33.00.87

BOULBAIN

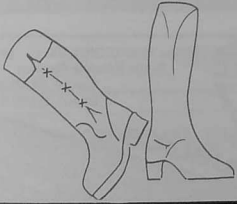
CHAUSSEUR

47, place Saint-Guillaume

à SAINT-BRIEUC

PRESENTE DANS SES VITRINES

LE REFLET
DE LA MODE ACTUELLE
DE BOTTES, TOUS STYLES



Choix Incomparable

LE FEVRE Georges

Tél. 61.67.93 - 61.21.03

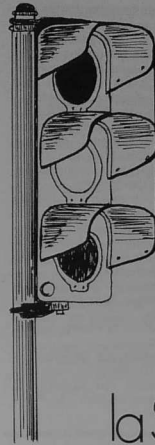
TAPISSERIE — DÉCORATION

magasin 9, rue Baratoux SAINT-BRIEUC

A CHACUN SON MÉTIER



STAND FOIRE-EXPOSITION



L'application du plan de circulation a vu depuis 2 à 3 ans s'étendre la mise de feux de signalisation à un grand nombre de carrefours de Saint-Brieuc. Pour la petite histoire, nous noterons que le premier carrefour ainsi protégé a été mis en place en 1953. Il s'agit de l'important croisement de la rue de la Gare avec la rue du 71^e R.I. Ce n'est plus, actuellement, le même matériel qui équipe ce carrefour puisqu'il devient plus complexe avec la desserte de la place Allende et l'élargissement de la rue du 71^e R.I. Il a fallu réétudier cet équipement. A noter que le plus ancien équipement actuellement en service est celui qui fonctionne au carrefour boulevard Clémenceau boulevard Charner puisqu'il est en service depuis 1963.

par Lucien RAOUL,
Ingénieur Divisionnaire
chargé de la Voirie
et
Lucien ANDRIEUX,
Directeur Général
des
Services Techniques

la Signalisation des Carrefours par Feux tricolores

La mise en place de ces équipements est entièrement réalisée par les Services Techniques Municipaux (service de la voirie), avec le service pavage pour les îlots, le service d'entretien de la voie pour la chaussée et le service éclairage public pour la mise en place du matériel, des câbles et leurs raccordements. Cette dernière équipe assure, par la suite, l'entretien de ces ensembles.

Parmi les carrefours ainsi aménagés, cinq sont équipés de feux fixes, c'est-à-dire que les temps de feux verts et rouges, lorsqu'ils sont réglés, ne varient pas avec la circulation. Ainsi, si l'on détermine un temps de vert de 30 secondes et un temps de rouge de 25 secondes, ceux-ci seront toujours les mêmes à chaque cycle.

Les 29 autres carrefours sont, par contre, équipés d'un système dit «adaptatif», car il s'adapte à la circulation. Le contrôleur est entièrement électronique. Il reçoit des appels par l'intermédiaire d'un détecteur relié à des boucles placées dans le sol à environ 5 mètres en avant du poteau supportant les feux.

Le fonctionnement du détecteur à boucles repose sur l'induction magnétique :

- le rôle de la bobine d'induction est joué par la boucle conductrice noyée dans la chaussée ;
- le rôle du corps conducteur est tenu par le véhicule.

Aussi, lorsqu'un véhicule (poids-lourd, V.L. ou 2 roues) passe au-dessus de la boucle, l'inductivité de la boucle est modifiée pendant la durée de son passage. Le détecteur logé



... des boucles placées dans le sol ...

dans l'armoire de commande reçoit et traite cette modification. Il actionne un relai de sortie. Le contrôleur recueille cette information et l'interprète. Il existe des boucles de présence et des boucles de comptage.

A chaque feu vert, on affecte trois temps qui sont déterminés à partir des comptages de circulation, mais peuvent être modifiés :

— un premier temps appelé «minimum» correspondant au temps de passage du carrefour par une voiture ou par un piéton.

Il est le plus court possible ; — un deuxième temps appelé «maximum» utilisé quand plusieurs véhicules se présentent sur une même voie. Par exemple : on affecte à un feu un temps maximum de 40 secondes, si la circulation est dense sur la voie correspondante, le feu restera au vert 40 secondes. Si le nombre de véhicules est moins important et que les 40 secondes ne sont pas nécessaires, le vert est coupé après le dernier véhicule pour être programmé sur une autre voie ;

— un troisième temps dénommé «intervalle voiture», généralement programmé à 3 secondes, indique la densité du trafic en fonction de la vitesse des véhicules. Ainsi, si entre deux véhicules qui se suivent il existe un temps supérieur à 3 secondes à leur passage sur la boucle, le feu vert s'éteint. Il est donc conseillé aux automobilistes de se suivre d'assez près lors du passage du carrefour s'ils ne veulent pas voir le feu passer au rouge parce que la distance entre leur véhicule et le véhicule précédent est trop importante.

Ce système comporte une autre particularité appelée «escamotage», c'est-à-dire que si aucun véhicule ne passe sur une boucle, le feu ne se met jamais au vert sur la voie correspondante. Le problème du passage des piétons est solutionné par un bouton poussoir fixé sur le poteau des feux et toute action sur ce bouton provoque les mêmes effets que le passage d'une voiture sur une boucle.

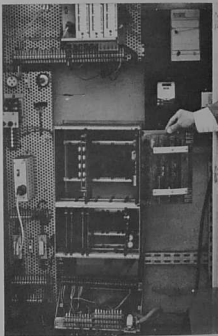
Outre ces feux implantés aux carrefours, quatre autres ensembles ont été placés pour permettre les traversées de piétons sur les voies très circulées. Ce principe est le même que celui indiqué précédemment.

La Ville de SAINT-BRIEUC vote un crédit chaque année pour l'aménagement de nouveaux carrefours où la circulation devient plus importante, difficile et dangereuse.

Sont actuellement à l'étude les carrefours suivants :

- carrefour rue de la Gare - bd Charner - Gare SNCF
- carrefour Paul Bert - allée de Beauvallon
- carrefour St-Gilles-Vicairie
- carrefour de la place de la Grille
- carrefour St-Pierre - rue de Brest
- carrefour rue St-Hilaire - rue Th. Ribot
- carrefour rue du Légalé - 3 Frères Le Goff - La Fontaine

Armoire électrique réglant la circulation



AYEZ LE REFLEXE

EUROCHEQUE



Banque Populaire d'Armorique

4 & 6, PASSAGE SAINT-GUILLEAUME

Au moment de l'étude du plan de circulation, il avait été prévu un mini-ordinateur pour coordonner les feux du centre-ville. Il va être prochainement installé dans un local aménagé à cet effet sous les escaliers de la passerelle Du Guesclin. Dans un premier temps, cet appareil coordonnera les carrefours Pont d'Armor, place Du Guesclin (aux deux extrémités), Gare - 71^e R.I. et Combat des Trente - W. Rousseau.

Ce mini-ordinateur recevra six ou sept programmes qu'il mettra lui-même en place en fonction de la circulation. Les informations lui seront fournies par l'intermédiaire des boucles de comptage noyées dans le sol et situées en avant de chaque carrefour.

D'autres carrefours seront, par la suite, rattachés à cette centrale qui pourra en recevoir environ 25.

OPTIQUE - ÉTOILE
 ■ G. CHICHÉ ■

Optique médicale
 Lentilles de contact
 Instruments de précision

Place de la Poste - 22000 - Saint-Brieuc - Tél. 33.15.09

SELECTION-AUTO
 Etablissements A. RUE s. a. r. l.
 VOLKSWAGEN - AUDI - NSU

Rue Chaptal (Zone Industrielle)
 SAINT-BRIEUC Tél. 33.18.48

ateliers MOTELEC
 30 ANNÉES DE RÉFÉRENCES
 BOBINAGE - RÉPARATIONS DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES
 CONSTRUCTIONS CELTELEC

34, rue E. Zola - Tél. 33.98.63 - SAINT-BRIEUC

L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ DE VOTRE PAVILLON EST CERTAINEMENT POSSIBLE POUR VOUS

FAITES DONC CONFIANCE A L'EQUIPE DE LA COOPERATIVE D'H.L.M. DES COTES-DU-NORD

qui construit à proximité du nouveau Centre Hospitalier de la Croix Saint Lambert

en 4 hameaux 104 pavillons

Les Bâisseurs Sociaux de Bretagne
 S.A. D'H.L.M. à But non lucratif



Architecte de l'opération - A. HAUVESPRE - D.P.L.G.

- DES LOGEMENTS DE GRANDE QUALITÉ
- DES PLANS TRÈS ATTRAYANTS
- UN FINANCEMENT H.L.M. (le moins cher du marché)

UNE OPERATION SERIEUSE POUR DES FAMILLES HEUREUSES

Renseignez vous

Je désire recevoir des renseignements
 Je désire un rendez-vous pour l'opération des 4 HAMEAUX - C^x ST LAMBERT -

NOM
 Adresse
 Tél.

A renvoyer à la Coopérative d'H.L.M. - 33, rue Abbé Garnier BP 203 - SAINT-BRIEUC - CEDEX

PHILIPS

présente sur la foire
TOUTE LA GAMME 77/78
DE SES PRESTIGIEUX

TÉLÉVISEURS COULEURS

R. CRENN

12, Bd. Clémenceau - Tél. 33.74.50 - SAINT-BRIEUC

DISTRIBUTEUR

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
PENDANT LA DURÉE DE LA FOIRE

127 BRAVA

LA 5 CV AFFRANCHE



FIAT

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

GENERALE AUTOMOBILE

16, rue Jules Ferry — SAINT-BRIEUC
Tél. 33.06.98 **FIAT**

LE TIGRE ROYAL

FOURRURES

DAIM

CUIR

MODELES EXCLUSIFS

DAME

HOMME

ENFANT



un manteau enveloppant en
renard lustré lynx.

TSIAMPALIDIS SPECIALISTE DE PERE EN FILS

30, RUE CHARBONNERIE - SAINT-BRIEUC

sedelf

ENTREPRISE DE BATIMENT SEDELFF (DEL FRATE)

14, bd Clémenceau - St-BRIEUC - Tél. 61 29 30
EN CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES



Nous vous proposons de devenir propriétaires dans le
département des Côtes-du-Nord, du F-3 au F-6.

Pour recevoir notre documentation retournez nous ce bon.

Nom Prénom

Adresse

Tél.

Je possède un terrain

Demarches administratives assurées par nos soins

FACTURATION DES CONSOMMATIONS D'EAU

Pourquoi deux semestres groupés ?



De nombreux briochnins ont dû être surpris de recevoir de la Recette Municipale, un avertissement correspondant à la facturation de la consommation d'eau et de la redevance d'assainissement de 2 semestres.

Ce fait exceptionnel demande une explication.

La Ville possède un ordinateur depuis le 1^{er} février 1976. La mise sur cet ordinateur du quittement de l'eau et de l'assainissement a nécessité un travail préalable très important de codification des fichiers. Au fur et à mesure du dépôt des carnets de relevés, le service d'exploitation a eu pour tâche de codifier chaque abonné (14.100 abonnés, ce qui représente la valeur de 3.525.000 caractères), tâche minutieuse demandant parfois des recherches et qui a nécessité un délai assez long, d'autant plus que ce travail a été accompli en plus des charges qui incombent normalement au service.

Dès leur établissement, ces fiches ont été transmises au service informatique pour perforation et saisie des données. Ce travail ainsi que l'élaboration des différents programmes de contrôles, de calcul et d'édition nécessaires au quittement des eaux ont été effectués durant les mois de juillet, août et septembre 1976.

Au mois d'octobre 1976, les services étaient en mesure de mettre en recouvrement le rôle du 1^{er} semestre 1976, mais pour des raisons de dates de relevés d'index de consommation, l'émission du rôle a été reportée de quelques semaines et les avertissements adressés aux abonnés entre le 20 novembre et le 31 décembre 1976.

Il aurait été possible, au cours de ces deux mois, d'adresser également les avertissements du second semestre, mais la Municipalité a jugé bon d'en reporter le recouvrement au 1^{er} semestre 1977 pour les raisons suivantes :

a) en période de fin d'année, les administrés sont confrontés à des difficultés pécuniaires (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, fête de Noël et du Jour de l'An). C'est donc dans un souci de ne pas gonfler à nouveau ces dépenses qui auraient sans doute mis beaucoup de ménages en situation critique, que la Municipalité a décidé de reporter le recouvrement, malgré le déséquilibre budgétaire provoqué par ce manque de recettes.

b) L'émission de 2 semestres à quelques mois d'intervalle aurait provoqué un accroissement de travail à peine assimilable à la Caisse du Receveur Municipal (envoi des avertissements, réception des chèques, affluence au guichet).

Dans le but d'alléger la charge de travail, la Municipalité a demandé au Service Informatique de bien vouloir regrouper sur un même avertissement le 2^e semestre 1976 et le 1^{er} semestre 1977.

Dorénavant et comme les années précédentes, les avertissements seront établis 2 fois l'an entre le 1^{er} mai et le 30 juin et le 1^{er} novembre et le 31 décembre.

C. S. A.

CHAUFFAGE et SANITAIRE d'ARMOR

Société Coopérative Ouvrière de Production

CHAUFFAGE CENTRAL - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE - VENTILATION - CONDITIONNEMENT - BRULEUR A MAZOUT

SIÈGE SOCIAL : RUE ANDRE GIDE - SAINT-BRIEUC - Téléphone : 33.26.98



l'union du commerce

En effet, pour la première fois dans notre ville, les organisateurs ont pu obtenir le concours de l'équipe d'animation et du super car podium Ouest-France. Pendant douze jours, Saint-Brieuc connaîtra une ambiance de fête et de joyeuse kermesse qui, nous l'espérons, attirera la foule des visiteurs.

Ensuite, nous comptons donner à Saint-Brieuc tout l'éclat de lumière qui fit le succès des illuminations des années passées, à la fin de l'année.

Lorsque la semaine commerciale de Saint-Brieuc fut organisée pour la première fois, c'était avec l'idée de donner à notre ville une activité commerciale accrue, après la Foire-Exposition, englobant la Foire Saint-Michel et au moment de la rentrée scolaire.

Il faut croire que cette manifestation qui a maintenant la pleine vigueur de ses 25 ans, se justifiait à cette date puisqu'elle connaît toujours le même succès.

En dehors de son opportunité économique, elle a le mérite d'avoir permis le regroupement des 350 commerçants de Saint-Brieuc au sein de l'Union du Commerce.

Si le nouveau bureau qui a été mis en place au début de cette année n'a pas voulu manquer à la tradition en organisant la quinzaine commerciale qui aura lieu fin septembre et début octobre, il aborde cette manifestation avec la volonté d'innover.

La commission spécialisée, avec le concours des services techniques de la mairie a déjà de nombreux projets pour une décoration dans la tradition de Noël.

Mais en dehors de ces activités de base, l'équipe d'organisation va entreprendre une nouvelle opération de relance du parking-club permettant à nos visiteurs de stationner gratuitement grâce à la distribution de jetons par leurs commerçants.



D'autre part, l'Union du Commerce, avec l'appui d'autres organismes spécialisés, va entreprendre une vaste enquête près des consommateurs et des visiteurs pour connaître leurs réactions devant les rues piétonnes en place ou à réaliser, afin d'étudier avec les services intéressés de la mairie, un statut des rues piétonnes.

Il sera également intéressant de savoir si l'extension de ces voies piétonnes est souhaitée.

Il est certain que les travaux des voies extérieures concordant avec ceux du centre piétonnier n'ont pas facilité l'activité commerciale fin 76 et début 77, mais Saint-Brieuc présente maintenant un visage nouveau et nous espérons que la solidarité et le dynamisme des commerçants contribueront à faire rayonner notre ville d'un nouvel éclat.

LA MUNICIPALITE ET LE COMMERCE

La municipalité est consciente du rôle des commerçants dans la cité : animation, accueil, services, et c'est indéniablement une source de revenus pour la cité.

Saint-Brieuc est une des villes les plus commerçantes de Bretagne. C'est pourquoi, dans le cadre de la plus large participation possible du citoyen à la gestion de sa ville, elle a convié l'Union du Commerce à un certain nombre de réunions de concertation :

- participation à la commission extra-municipale des foires et marchés
- participation à la commission ARIM

Au moment où ce bulletin paraîtra et suite à la décision du conseil municipal, d'autres réunions auront eu lieu dans le cadre d'une large commission pour la mise au point d'une charte des rues piétonnes fixant les droits et les devoirs de chacun dans ces rues.

Dans ce domaine comme dans les autres, il est nécessaire que chacun apprenne à participer aux décisions...

LA MAISON TRADITIONNELLE AU MEILLEUR RAPPORT QUALITE - PRIX

5 PIECES — GARAGE ET CELLIER
CHAUFFAGE ELECTRIQUE INTEGRE.....
PEINTE ET TAPISSEE 149.000 F.

BRIEG >



PLANS A VOIR A **l'AGENCE de BRETAGNE**
3, rue Charbonnerie — Saint-Brieuc — tél. 33.06.15

LES ETABLISSEMENTS MARECHAL & BRILLEAUD

VOUS PRESENTENT



DANS LEURS VASTES MAGASINS au
19, Bd. CLEMENCEAU - SAINT-BRIEUC

LE PLUS GRAND CHOIX DE :

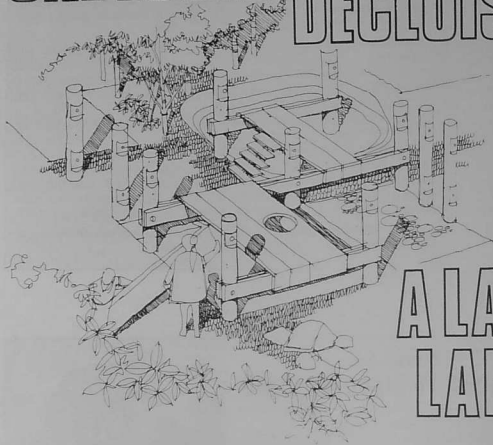
CUISINIÈRES - REFRIGÉRATEURS
LAVE-LINGE - LAVE-VAISSELLE
CONGÉLATEURS - ASPIRATEURS
TELEVISION - RADIO - HIFI

AEG

LISTES DE MARIAGE



UNE ÉCOLE DECLOISONNÉE



A LA CROIX LAMBERT :

L'École de l'Établette

En mettant cette école au service d'un quartier, quelles cloisons a-t-on voulu faire tomber ?
Quels espaces différents propose-t-on pour parvenir à un décloisonnement ?

CLOISONS A ABATTE — COMMUNICATIONS A FAVORISER

Actuellement, les efforts de la plupart des enseignants visent à établir une vraie communication entre l'école maternelle et l'école primaire, afin d'offrir aux enfants une continuité dans



- 20 -

l'ambiance éducative, leur donnant dès le départ les plus grandes chances possibles.

Depuis de nombreuses années déjà, les enseignants les plus actifs ont remis en cause le cloisonnement rigide entre formation intellectuelle et formation de toute la personne, qui sévit particulièrement dans notre pays.

Ils n'envisagent plus : d'une part les tâches nobles (français, mathématiques) et à côté, les autres.

Des activités manuelles, intellectuelles, artistiques, physiques, peuvent répondre successivement à un apprentissage donné. Nos bâtiments traditionnels, faits pour une autre forme d'enseignement, bloquent considérablement cette avancée.

Enfin, l'école ne vit plus comme un monde à part, ignorant et ignoré du quartier, avec des enseignants isolés dans leur classe, des parents lointains.

L'école est un des centres d'animation du quartier.

Des parents, d'autres adultes peuvent y être invités pour participer à un atelier, une fête, pour voir vivre leurs enfants dans une autre ambiance que celle de la famille.

A CES EXIGENCES D'OUVRE- TURE, DE COMMUNICATIONS, QUELLES REPONSES APPOR- TE LA CONSTRUCTION DE - L'ÉCOLE DE L'ÉTABLETTE ?

L'ensemble du groupe se présente comme une succession de 7 «maisons» reliées entre elles. Les enfants ne sont plus perdus dans une collectivité pesante (210 enfants en maternelle - 330 en primaire). Ils vivent en communauté d'une échelle plus réduite.

En maternelle, deux groupes de 35 disposent d'une «maison» en primaire 3 groupes de 30. Chaque «maison» détermine une unité de travail, une même «maison» compte des enfants d'âges différents mais succes-

sifs (7-8-9 ans ou 9-10-11 ans). Pour éviter le fossé maternelle-primaire, une ou deux «maisons» peuvent réunir des enfants de 5 - 6 ou 7 ans.

Les petits et les grands se rencontrent, travaillent parfois côte à côte ou ensemble dans les ateliers, à la bibliothèque.

Simultanément, cette liberté de circulation des enfants à l'intérieur de leur «maison», entre les différents ateliers, s'accompagne de l'appartenance à un groupe stable en référence à un adulte clairement désigné. La sécurité affective des enfants se trouve ainsi assurée.

Les enseignants travaillent en équipe de deux ou trois, se concertent de manière systématique à l'échelle de toute l'école. Les «spécialistes» d'une technique ne sont pas enfermés dans leur technique, mais animent avec d'autres collègues un atelier de leur compétence, ce qui démultiplie les possibilités de chacun, favorise une avancée de l'ensemble.

Les maîtres moins expérimentés travaillent en «contagion» avec leurs collègues chevronnés et ne s'épuisent plus dans l'isolement.

LES EQUIPEMENTS INDISPEN- SABLES AU DECLOISONNE- MENT

La bibliothèque centre documentaire est au cœur de l'école. Elle fournit aux enfants des occasions de découverte personnelle, un accès aux livres de qualité, aux documents audiovisuels, simple, quotidien, heureux.

Les enfants y recherchent des informations, ils en apportent également à partir de l'actualité ou des questions de leur milieu de vie.

A l'Établette, 100 m² de centre documentaire.



... UN ACCES A LA LECTURE SIMPLE, QUOTIDIEN, HEUREUX

... RECHERCHER DES INFORMATIONS



Le restaurant scolaire

Le moment et le lieu du repas, si importants dans la vie des enfants, ne sont pas isolés dans l'organisation générale de l'école.

Des dimensions plus familiales que celles de la vaste cantine (ici, tables de 6 - groupes de 30 enfants maximum), le plafond surbaissé, le revêtement des tables, l'éclairage, le mobilier, offrent pour ce temps du repas un environnement favorable à la détente.



Les ateliers

Les enfants approfondissent un travail intellectuel en créant, en construisant à l'atelier. Le travail à l'atelier suscite une curiosité, une recherche continuée au centre documentaire ou dans des exercices écrits ou oraux.

Les «maisons» de la maternelle comprennent une zone d'atelier (point d'eau - sol lavable) en continuité avec les lieux d'activité plus calmes.

L'école primaire disposera de 5 ateliers (activités envisagées : poterie - imprimerie - bois - bricolage - cuisine) et d'une petite salle de musique. Dans chaque «maison» une partie équipée de rangements appropriés, d'un sol lavable et d'un point d'eau permettra d'organiser facilement à tous moments, des travaux de peinture, dessin, collage.

AGIR POUR COMPRENDRE



Le jardin de l'école

Dans les limites d'un terrain en milieu urbain, les petits citadins ont besoin d'une certaine proximité avec la nature.

Toute l'école est de plain-pied avec le jardin. Devant chaque «maison» plusieurs petits espaces dallés, permettent à des groupes d'enfants de travailler dehors par beau temps.

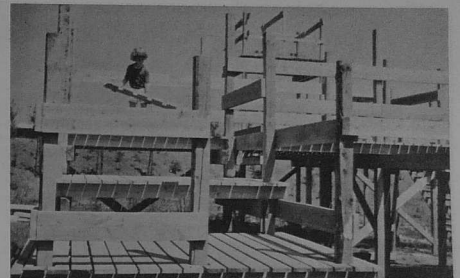
Outre les jeux de sable traditionnels, l'école dispose d'un petit potager, l'école primaire également. Les enfants pourront y observer le développement de plantes qu'ils auront mises en terre, apprendre à «faire pousser».



Le jardin de l'école, sauf deux cours intérieures refermées et ces potagers, est accessible au quartier en dehors des heures scolaires, pendant les jours de congés et les vacances, sous la responsabilité des adultes du quartier, comme au square. Ce domaine est clos de grillages légers et de buissons. Seuls les enfants de l'école y circuleront librement pendant les heures scolaires, sous la responsabilité des maîtres.

Les dénivellations, les rochers sont utilisés en talus, soit pour marquer les limites du domaine, soit pour créer des coins de jeux variés. Autour de la grande pelouse centralisée et au pied des talus, maisons à grimper, barrières en série, bascules, visent à créer un terrain de jeux pour les plus de 4 ans. Une surface asphaltée propre aux jeux de ballons est également réservée.

A l'automne, l'état du chantier ne permettra pas de voir apparaître le jardin, l'ensemble



LE JARDIN

des bâtiments ne sera pas encore achevé. Les usagers, essentiellement les enseignants mais aussi les travailleurs sociaux, des parents du quartier, ont soigneusement étudié le fonctionnement de l'école, les équipements nécessaires. L'équipe enseignante s'est préparée solidement.

On ne peut cependant oublier que la mise en œuvre du projet va nécessiter un temps d'adaptation, puis, en habitant leur école, en y vivant, enseignants, enfants, parents, la modifieront et la développeront.

Association pour l'Environnement Pédagogique
Françoise HELARD, déléguée.

MUSIC INSTRUMENTS
Schönberg
PIANOS - GUITARES
Tél. 33 63 43
11 bis, rue Jean Jacques Rousseau SAINT-BRIEUC

publicité peinte
VEHICULES-ENSEIGNES
PANNEAUX - CALICOTS
serge helleo
rue niepce z.i. - tél. 61.13.99 - saint-brieuc

MAISON

PHENIX BRETAGNE

LE PLUS GRAND CONSTRUCTEUR EUROPEEN
DE MAISONS INDIVIDUELLES

CENTRE D'INFORMATION
CÔTES-DU-NORD
2, RUE BELLE VUE - 22360 LANGUEUX TEL. 33.35.42

La Parole est aux Quartiers

Le bulletin municipal ouvre dans ce numéro ses colonnes aux comités de quartiers constitués, avec lesquels la Municipalité a entamé un dialogue que chacun espère fructueux. Dialogue parfois aisé sur des problèmes posés par les habitants d'un quartier, problèmes qu'ils sont les mieux placés pour connaître. Dialogue plus difficile quand s'opposent les souhaits légitimes des habitants, les réalités plus dures de la gestion communale et des contraintes qui pèsent sur elle. Aujourd'hui, trois Comités de quartiers se présentent à vous. Leur création, leur évolution ont suivi des chemins différents. Le bulletin municipal leur donne la parole pour qu'ils expliquent leur cheminement, qu'ils exposent leurs objectifs. Souhaitons que bientôt d'autres suivent la même voie.

Yves DOLLO
Maire-Adjoint à la Démocratie Locale

le comité d'animation des 6 quartiers



Une fête annuelle, c'était rassembler pour un jour les 6 quartiers situés à l'Ouest de Saint-Brieuc, de part et d'autre de la R.N. 12 (Saint-Jouan, Balavoine, Beaulieu, les Villages, le Point du Jour, Waron). C'était favoriser les échanges entre les gens qui vivaient un peu dans l'indifférence les uns des autres. C'était encore le point de départ d'une amitié entre quelques-uns.

Mais, aussi appréciée fût-elle, une manifestation annuelle était insuffisante pour sortir les habitants de leur isolement et maintenir un lien amical entre les 6 quartiers. L'animation devait être permanente, la fête annuelle en devenant l'aboutissement.

De là est née l'idée de créer une association de type «Loi 1901», dite «Comité d'Animation des 6 quartiers». Constituée le 6 avril 1976, elle a son siège au Centre Social du Point du Jour à Saint-Brieuc ; au

départ, elle se subdivisa en quatre commissions qui, grâce à des membres bénévoles et librement inscrits, traitent chacune un thème parmi les buts proposés :

COMMISSION ACCUEIL

Elle a pour rôle d'accueillir les nouveaux arrivants en leur remettant une plaquette d'information présentant leur quartier.

COMMISSION JOURNAL

Elle publie tous les deux mois le journal «6 = 1», qui apporte aux habitants de l'ouest brieuchin un écho de la vie locale et est distribué sur abonnement de 5 F par an.

COMMISSION SPORTS

Le foot-ball est très actif avec 26 joueurs répartis en deux équipes. Cette année de lancement, ces équipes ont disputé des matches amicaux. La saison prochaine, l'équipe première s'engagera en championnat 3 F.

Des randonnées en vélo, chaque dimanche, intéressent une bonne dizaine d'amateurs.



COMMISSION LOISIRS

Elle maintient avec régularité le rythme d'une animation par mois, d'un genre différent, de manière à pouvoir toucher tous les publics : bals, concours de belote, repas, veillées, récital (F. BUDET), spectacle enfants, fête champêtre, etc.

Elle a mis sur pied un orchestre composé d'amateurs musiciens du quartier.

COMMISSION CADRE DE VIE

Persuadé aussi que toute animation est liée à l'environnement, le Comité a créé cette commission en mars dernier. Elle doit permettre à chacun de participer à l'aménagement de certains espaces encore disponibles et à la préservation d'autres qui sont menacés.

Un certain nombre de problèmes ont été déjà discutés avec la Municipalité parmi lesquels :



-L'aménagement du Bois

Boissel en plaine d'aventure est un véritable espace de verdure où le dépaysement restera à la porte des quartiers, sans que l'on soit contraint de prendre la voiture. Notre projet exclut la réalisation dans ce cadre d'un terrain de football homologué, pour lequel un autre emplacement doit être recherché dans le quartier.

-La rénovation du Manoir de la Ville Guyomard : sous l'impulsion des habitants des 6 Quartiers désireux de sauvegarder ce bâtiment dont l'architecture paysanne est typique, la Municipalité a accordé une subvention de 100.000 F pour sa mise hors d'eau et se propose d'étudier avec la population l'utilisation qui pourrait en être faite.

-La réalisation d'un espace jeu dans la cité de la Tour d'Auvergne où le terrain privé que les enfants se sont appropriés à cet effet est mis en vente comme terrain à bâtir. La Ville l'achètera t-elle ? Les pourparlers que nous avons eus avec la Municipalité vont dans ce sens.

-La rénovation de la Cité Balavoine qui n'est pas entretenue par la Ville qui en est la propriétaire et s'interroge sur son devenir. Les revendications de ses habitants seront-elles entendues ?

Au travers de ces cinq commissions, notre Comité mène une animation spontanée, tournée avant tout vers le non public de la culture diffusée dans les lieux sacrés. Ce n'est pas dire

pour autant que nous nions la décentralisation de la culture sur les quartiers mais notre ambition est d'abord de transformer les 6 Quartiers en des lieux d'échanges, de favoriser les contacts entre les gens qui vivent dans l'ignorance des uns et des autres, et de promouvoir une amitié collective ; en d'autres termes, faire ce qu'il faut pour «qu'une journée de travail soit une vraie journée de vie», selon l'expression de Jacques DUHAMEL.

C'est aussi de promouvoir la prise en charge - qu'elle soit individuelle ou collective - par les gens de leurs problèmes quotidiens (environnement, loisirs, etc...).

Ainsi, trop longtemps «isolés dans la foule» sans pouvoir comprendre réellement les autres et surtout se faire comprendre, les gens manifestent de plus en plus un désir de vivre différemment, de participer à la détermination de leurs besoins qu'ils avaient abandonnée aux élus et aux techniciens.

Indiscutablement donc, nous assistons à l'organisation d'un véritable syndicalisme de la qualité de la vie sur les 6 Quartiers.



Vivre Ensemble

à la

CROIX SAINT
LAMBERT



Le Comité des quartiers de la Croix Saint-Lambert n'est pas né d'une génération spontanée. Le secteur qu'il recouvre regroupe les quartiers de l'Etablette, les tours H. L. M., les pavillons SEMIBRIE et ceux de la Coopérative H. L. M., la Ville Oger et la Ville Malante, La Ville Audry, La Ville Jouyau, La Cité Bon Accueil, La Ville Hesry, Beauvallon, La Ville Bougault... 2.500 boîtes aux lettres... une petite ville de près de 10.000 habitants.

Dans ces quartiers, il existe depuis trois ans au moins, différentes organisations : amicale des Hautes Epines (pavillons SEMIBRIE et Coopérative H. L. M.), amicale des locataires (tours H. L. M.), amicale des personnes du 3^e âge, etc... dont l'objectif est essentiellement de «défendre les intérêts spécifiques des habitants» de ces quartiers, et de «susciter entre eux des liens d'amitié». Le Comité des quartiers, constitué officiellement le 10 décembre 1976, a en réalité pris naissance au «Feu de la Saint-Jean 76» - au succès retentissant (près de 4.000 personnes) - où le dynamisme des quartiers et des individus a pu effectivement s'exprimer et manifester une volonté collective de vivre ensemble.

Ainsi, tout à la fois émanation de l'action des associations des quartiers et d'initiatives individuelles, le Comité des quartiers n'en constitue pas moins une structure autonome aux objectifs spécifiques. Né du besoin de rassembler et de coordonner toutes les activités et les initiatives des quartiers, et de la volonté de chacun de participer largement aux décisions devenu tout naturellement le lieu où tous les problèmes généraux des quartiers est devenu un environnement, cadre de vie, structures d'accueil, etc... - peuvent être posés avec le maximum d'efficacité. Pour répondre à de tels objectifs, il était nécessaire de rechercher un large consensus au travers d'une ligne de conduite, acceptée sinon à l'unanimité, du moins par la grande majorité. La ligne de conduite adoptée à la Croix Saint-Lambert peut se résumer en quelques formules :

- Pas de modèle... pas de schéma figé...
- Recherche de l'intérêt général des habitants... mais aussi pluralisme et diversité des options...
- Etablir et faciliter la communication entre tous les habitants en dehors de tout esprit de ségrégation (sociale, politique, philosophique, religieuse, âge, sexe... sans pour autant méconnaître la réalité de ces différences).
- Etablir des relations avec d'autres quartiers et d'autres associations de la communauté urbaine.
- «Condamnés à vivre ensemble ?... oui, mais le mieux possible!».

Telle est la «philosophie» fort empirique du Comité des quartiers. Soyons toutefois plus précis : il ne s'agit bien sûr en aucune façon d'un nouveau «parti politique», ni d'un nouveau syndicat, ni non plus d'un «Comité des Fêtes». Le Comité des quartiers n'a aucunement l'intention de contester la fonction spécifique et nécessaire des partis et des syndicats, mais il se refuse aussi à devenir «courroie de transmission» d'un parti quelconque, ou «force d'appoint», tout en sachant que pour certaines de ses actions, il y a convergence avec tel parti ou telle association. Il s'agit de redonner à chacun, par l'exercice effectif du pouvoir de décision, le goût d'être «citoyen», et de redécouvrir un sens au «plaisir» de vivre ensemble.

Si, sur de tels principes, le consensus est général, il faut tout de même savoir que le Comité des quartiers se trouve confronté à des contradictions, des situations conflictuelles... mais qui, pour son histoire toute récente, sont une source de richesse et non un signe d'infirmité.

Le conseil d'administration, d'une trentaine de membres, désignés par l'assemblée générale constitutive, s'est également doté d'un bureau

CARRELAGES & REVETEMENTS D'ARMOR

B. MAILLET 31, rue Paul Féval - Saint-Brieuc - Tél. 33.07.59

CARRELAGES - FAIENCES - MARBRES
PARQUETS MOSAIQUES - MOQUETTES

entreprise lavenant

48, RUE NOTRE-DAME
22 - SAINT-BRIEUC - TEL. 33.59.91

PEINTURE ET REVETEMENTS
TISSUS TENDUS - DECORATION



**FOIRE des
COTES D'ARMOR**
SAINT-BRIEUC
Boîte postale 236 Tél: 33.27.15

du 10 au 18 Septembre

(composition actuelle : M. Bernard RÉMOND, Président ; M. Michel MASSON et Mme Gabrielle LE CAM, Vice-Présidents ; M. Alexis LE CONNIAT et Mme Armelle LARDOUX, secrétaires ; M. Alain BANNIER et M. Albert GUILLOU, trésoriers), et fonctionne en commissions de travail ouvertes à tous. La multiplicité des tâches a nécessité jusqu'à présent un rythme de réunion assez intense (2 au moins par mois pour le conseil... 1 fois par semaine souvent pour les commissions).



- Le Comité des quartiers peut revendiquer à son actif certaines actions qui ont recueilli l'assentiment de la population
- Information-débat sur les impôts locaux
 - Feu de la Saint-Jean 76 : animation assurée par au moins 200 personnes des quartiers.
 - Carnaval février 77 : animation concernant 4 à 500 enfants
 - Information concernant l'école à «aire ouverte» de l'Etablette. Concertation avec les futurs enseignants. Actions pour sensibiliser toute la population et les autorités sur les problèmes de la scolarisation dans les quartiers.
 - Commission de travail sur les problèmes de «sécurité» dans les quartiers. Présentation de ces problèmes à la municipalité et propositions de solution...
 - Participation aux activités du Centre Social.
 - Organisation du feu de la Saint-Jean 77.

Voilà citées, en forme de bilan de quelques mois, quelques-unes des actions engagées par le Comité. Force nous est de reconnaître que ces actions sont restées trop ponctuelles : bien que

la participation soit parfois très riche, elle reste encore trop le fait d'une minorité... trop centrées aussi sans doute sur des aspects exclusivement revendicatifs, en oubliant la nécessité d'une animation plus quotidienne touchant aux loisirs notamment. Pouvaient-ils en être autrement dans un quartier où la densité de la population et l'entassement du béton ont conduit à une dégradation du site ou du cadre de vie?...

Ainsi, tout en continuant à rappeler les exigences d'une amélioration du cadre de vie des quartiers de la Croix Saint-Lambert - notamment par l'aménagement de la «Réserve Foncière» en espaces verts, devant servir en priorité d'aire de jeu pour les enfants, de terrains de sport pour les jeunes et les adultes, et d'une manière générale de lieu d'animation et de rassemblement... Le Comité des quartiers se doit désormais de s'attacher à de nouveaux objectifs, en direction de la vie de tous les jours : loisirs et culture... objectifs partagés par le Comité des Jeunes, créé au mois d'avril.

Bernard RÉMOND

Président du Comité des quartiers

Il existe, depuis quelques mois à la Croix Saint-Lambert, un «Comité de Jeunes», créé et animé par les jeunes eux-mêmes. Il a pour objectif principal la mise en place d'activités qui manquaient jusqu'à présent, pour permettre aux jeunes du quartier de se retrouver et de vivre quelque chose ensemble. Les activités que le Comité de Jeunes organise au centre social de la Croix Saint-Lambert sont très diverses : un club tarot, un club poésie, un club musique, un club danse, un groupe théâtre, et aussi une sortie pique-nique avec participation à un tournoi de foot-ball le 29 mai, un bal qui a eu lieu le 12 juin, un concours de pétanque le 26 juin. Le Comité de Jeunes a participé également à la préparation de la fête de la Saint-Jean. Il s'est fixé pour l'instant deux buts principaux : s'élargir d'abord et se faire connaître sur tout le quartier et d'autre part, obtenir à la Croix Saint-Lambert, une «maison pour tous» où aussi bien jeunes qu'adultes ou personnes du troisième âge trouveraient un lieu propice pour se rencontrer.

Comité des Jeunes

TRANSPORTS ET TRAVAUX PUBLICS

Roland LAMY

5 rue Camille Desmoulin - 22000 - SAINT-BRIEUC
Téléphone 33.21.60

TRANSPORTS- FOURNITURES
TRAVAUX PUBLICS

Société
d'Exploitation
des Etablissements
Rault

S.A. au capital de 400.000 Francs

SIEGE SOCIAL : LES VILLAGES - 22007 - SAINT-BRIEUC
Tél : Bureau 33.36.46 Carrière 33.29.56

PRODUITS PRÉFABRIQUES
EN BÉTON
POUR LES TRAVAUX PUBLICS

LABEL DE QUALITÉ *** USINE AGREEE SP 62
* TUYAUX ARMES ET NON ARMES

BORDURES DE TROTTOIRS
DALLES ET PAVÉS

Béton prêt à l'emploi

centribéton
USINE A LANGUEUX

Tertre Notre-Dame 22000 Saint-Brieuc
Tél. 33.00.10

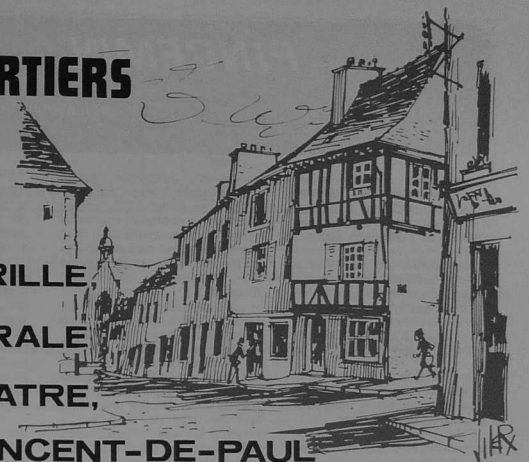
LES QUARTIERS

DE LA GRILLE

CATHEDRALE

THEATRE,

SAINT-VINCENT-DE-PAUL



C'est presque grâce au bulletin municipal que le comité de réaménagement «Grille - Cathédrale - Saint-Vincent» a vu le jour quand, en 1969, il m'avait été donné de m'exprimer dans un des premiers numéros. Je remercie la nouvelle municipalité de me permettre d'y écrire à nouveau.

Nous savions déjà que notre vieux quartier se mourait et nous préconisions déjà la remise en état de ses vieux immeubles et la création d'un centre artisanal d'art. Nous pensions que Saint-Brieuc, plaque tournante du tourisme, risquait de devenir rapidement une plaque contournée si rien n'était fait. Une idée était lancée.

Pour voir le début de la réalisation, il a fallu du temps et le travail d'une équipe soudée et compétente, pour agir dans les domaines : «socio-culturel ou économique». Cette équipe, le quartier de la Grille l'a trouvée.

Elle a su sensibiliser la population et convaincre les responsables élus. Nous sommes arrivés au début de cette réalisation : cette idée, devenue évidente pour tous, va se concrétiser : au moment où j'écris ces lignes, le premier chantier A.R.I.M. de rénovation du centre ville est commencé, de par la volonté de la municipalité.

Loin de l'auto-satisfaction, cette constatation est plutôt un encouragement pour nous et les autres quartiers de la ville dans leur action.

Le comité de «La Grille» (comme tous les habitants de Saint-Brieuc nous appelant) est né d'un problème d'urbanisme grave.

La démographie, l'exode rural, la reconstruction, ont, depuis plus de 20 ans, transformé profondément nos villes.

Nous avons quitté l'époque

de la «structure toile d'araignée», celle où la mairie au centre de sa ville, sentait par ses conseillers municipaux tout ce qui se passait à la limite de son domaine, pour passer à l'époque de la «structure couronne», c'est-à-dire des quartiers nouveaux de 5 à 10.000 habitants, véritable petite commune disposée comme les fleurons d'une couronne autour du vieux centre. Celui-ci devient alors le point de rencontre social - culturel - économique - administratif, avant d'être le point de commande. Ceci est particulièrement vrai à Saint-Brieuc.

Ces quartiers, à l'évidence, ont et auront de plus en plus des intérêts, besoins, exigences de structure et d'environnement multiples, voire contradictoires ! que seule une confrontation au sein de commissions extra-municipales peut dégager.

Cette transformation de

VOTRE MAGASIN

PINCEMIN

près de la Cathédrale

TISSUS
LINGERIE
CONFECTION

GRAND CHOIX
MEILLEURS PRIX

FIDELE QUALITE

structure dans un premier temps a eu pour conséquence de vider le centre-ville de ses habitants et d'y laisser une proportion importante de personnes âgées : 29%.

Le quartier de la Grille a perdu 41% de ses habitants entre les deux derniers recensements. Le nombre actuel d'habitants à l'hectare est de moins de 90 alors que, tout le monde est d'accord, il en faudrait 300 à 350.

En découle bien sûr cette impression de ville morte en dehors des heures de travail ou d'animation commerciale.

Cela nous a amenés à prendre position et à faire participer nos membres dans différents secteurs.

— Présenter des plans de rénovation du quartier au conseil municipal.

— Une présence à l'O.A.C. pour obtenir, entre autre, que le centre d'animation culturelle soit construit place de la Poste.

— Travail continu pour le développement du centre-ville à travers son centre piétonnier.

— Participation à la création de la Fédération Départementale de l'Environnement et de la Nature.

— Nous avons pris des positions neuves et connues sur le percement de la rue des 3 Frères Merlin, le plan de circulation, le stationnement, les marchés, la mise en valeur des monuments, l'action du syndicat d'initiative.

— Nous voulons maintenir la concentration administrative au centre-ville.

— Nous souhaitons la création d'une société d'économie mixte (Chambre de Métiers, de Commerce, Mairie) en vue de la création d'un centre artisanal d'art dans le vieux quartier comme au Jerzual de Dinan.

Un mot aussi sur l'action menée après l'orage catastrophique de juillet 1973 ; notre quartier fut rudement touché et notre équipe se sonda pour faire front et aider les plus déshérités en récoltant près de 70 millions A.F. de dons et subventions diverses.

Les comités d'intérêt de quartiers comme le nôtre sont, là où ils existent, l'interlocuteur privilégié de leur municipalité.

Le danger serait de les politiser, l'erreur d'en faire un maillon de plus entre l'élu et l'administré - ils doivent rester une structure de base de la ville. Le pouvoir élu vient s'y appuyer. Mais c'est sur ce dernier que repose de toute façon la décision.

Les commissions extra-municipales **que nous avons demandées depuis longtemps** et que l'actuel conseil municipal est en train de mettre **réellement** sur pied prouve, s'il en était besoin, l'intérêt de nos comités de quartier, au moment où l'on entend parler d'autogestion, de participation, de nouvelle société. Mots divers qui recouvrent l'idée force de notre temps qui est d'intéresser le plus possible le citoyen à la gestion en lui permettant de participer à la préparation des décisions le concernant, qu'elles soient pour sa rue, son quartier, sa ville ou son métier. Nous avons conscience d'être dans le sens de notre temps.

Notre objectif statutaire est de faire connaître notre position sur un sujet donné **avant** la décision, d'essayer d'influencer sur celle-ci. Mais une fois la décision prise, il s'agit pour nous d'aider à sa réalisation.

Nous sommes loin ici d'une association contestataire et partisane.

Faute, jusqu'à présent, d'une recherche de contact par la municipalité vers les comités de quartiers, ceux-ci ont eu tendance à n'étudier que leur problème dominant :

l'un oriente plutôt son action vers un comité des fêtes, l'autre plutôt vers une action économique, culturelle ou sociale, de voirie, etc... L'idéal bien sûr est de dominer et de concilier toutes ces tendances. C'est pourquoi une fédération des comités de quartier de Saint-Brieuc nous semble nécessaire depuis longtemps.

Est-elle une solution impérative si les commissions extra-municipales fonctionnent bien ? ou est-elle complémentaire à celles-ci ?

C'est, en tout cas, la question formulée par le comité de la Grille en guise de conclusion.

● Le Président
René RAULT

CHASSE - PÊCHE - COUPELLERIE

Y. MOISAN
ET FILS
ARMURIERS

SAINT-BRIEUC
26, rue Gal Leclerc Tél. 33.40.39
LANNION - Route de Trébeurden

STAND DE TIR A LANGUEUX - SKEET ET FOSSE

Bijoutier - Joaillier - Fabricant

Michel TOCQUÉ

Sera heureux de vous présenter ses dernières créations dans le cadre de son nouvel atelier



Téléphone: 61-67-34 10, rue Houvenagie

scac combustibles



15, rue de Rohan
SAINT-BRIEUC

fuels

charbons

- « chauffage-service »
- ☆ entretien et dépannage des brûleurs
- ☆ nettoyage de chaudières
- ☆ ramonage de cheminées
- ☆ isolation
- financement Installations de chauffage

téléphone
33.32.65

Quai Surcouf
LE LÉGUÉ

ARMOR-BOBINAGE

BOBINAGE - RÉPARATION DE MOTEURS
ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

41 Bd Carnot 33.47.30

PLATRERIE

Corniches tous styles -
Tous travaux de rénovation

Michel LECHEVESTRIER

8, rue du Berry
SAINT-BRIEUC
Tél. 33.19.27

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ACCORDÉONS - GUITARES
ORGUES ÉLECTRONIQUES MATÉRIEL DE JAZZ, ETC...

MARCEL DESNOS

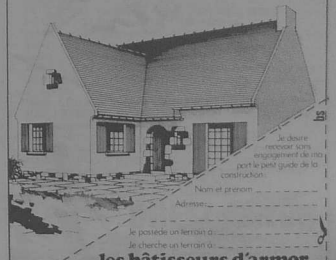
DIPLOME D'ÉTAT

94 - 96, rue de Quintin
C. C. P. RENNES 162.728

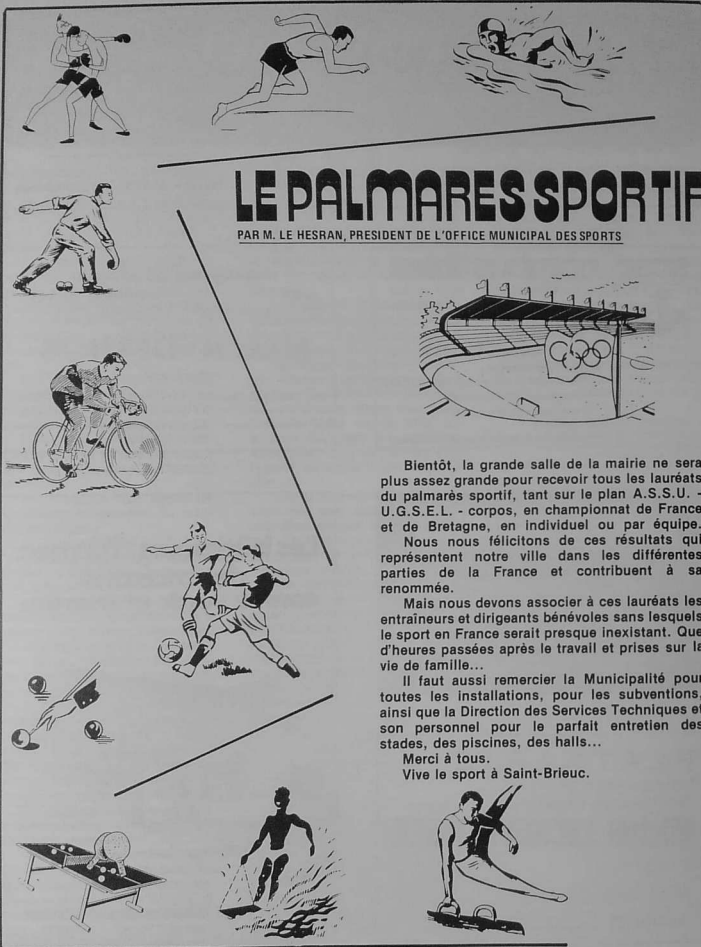
SAINT-BRIEUC
N. N. 006346.022

TELEPHONE 35.02.00

Les bâtisseurs d'armor:
des maisons
contre vents et marées



les bâtisseurs d'armor
Groupement Régional d'Entreprises
29, rue Fardel, BP 536, 22010 St-Brieuc, Tél. (96) 33.52.53



LE PALMARES SPORTIF

PAR M. LE HESRAN, PRESIDENT DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Bientôt, la grande salle de la mairie ne sera plus assez grande pour recevoir tous les lauréats du palmarès sportif, tant sur le plan A.S.S.U. - U.G.S.E.L. - corps, en championnat de France et de Bretagne, en individuel ou par équipe. Nous nous félicitons de ces résultats qui représentent notre ville dans les différentes parties de la France et contribuent à sa renommée.

Mais nous devons associer à ces lauréats les entraîneurs et dirigeants bénévoles sans lesquels le sport en France serait presque inexistant. Que d'heures passées après le travail et prises sur la vie de famille...

Il faut aussi remercier la Municipalité pour toutes les installations, pour les subventions, ainsi que la Direction des Services Techniques et son personnel pour le parfait entretien des stades, des piscines, des halls...

Merci à tous.

Vive le sport à Saint-Brieuc.

CHAMPIONNAT CORPORATIF

Football

— L'équipe des municipaux de Saint-Brieuc remporte le championnat local de 1^{re} division

Tennis de table

- En 1^{re} division, l'Education Nationale
- En 2^e division, la Banque Populaire d'Armorique
- En 3^e division, le Crédit Agricole
- En 4^e division, la Direction Départ. de l'Agriculture
- Coupe Dumonchel : Ets Chaffoteaux & Maury



SONT CHAMPIONS INDIVIDUELS D'ACADEMIE, U.G.S.E.L. et U.F.O.L.E.P. :

- MM. HÄTIL, Sacré-Cœur, 110 m haies juniors
- BARS, Sacré-Cœur, 110 m haies juniors
- LESNE, Sacré-Cœur, triple saut
- GUE, Sacré-Cœur, triple saut
- CLOAREC, Lycée Renan, en cyclisme piste et route cadets
- LAPÈZE, Sacré-Cœur, en judo, moins de 80 kgs
- CHEVALIER, Sacré-Cœur, en judo, moins de 70 kgs
- LE CORRE, Sacré-Cœur, en judo, moins de 65 kgs
- FOURNAISE, Lycée Chaptal, en haltérophilie juniors coq
- COUDERC, C.E.S. Le Braz, en natation, 100 m libre minimes
- GUILLOU, Lycée Chaptal, en athlétisme 200 m juniors
- NICOLAS, C.E.S. Jean Macé, poids et javelot benjamins
- Melle LE PAGE, Lycée Renan, 100 m juniors
- QUENOLLE, Lycée Renan, tennis de table
- LAINE, Gymnic-Club, en benjamins
- LE TETOUR, Gymnic-Club, en minimes
- REBOURS, Gymnic-Club, en cadettes
- TANGUY, C.E.S. Racine, 400 m cadettes
- LE ROUX, C.E.S. Racine, poids minimes
- KERBELLEC, C.E.S. Le Braz, 60 m benjamins



SONT CHAMPIONS REGIONAUX INDIVIDUELS. ICI AUSSI DE NOMBREUSES DISCIPLINES Y SONT REPRESENTÉES :

- Melle TOIS, du Tennis-Club Briochin, cadette surclassée «seniors» qui, de plus, est sélectionnée en équipe de France.

- M. KITOKEKERIKIAN, du Club Hétérophile et Culturiste de Saint-Brieuc en mouches cadets
- MM. ROUAULT, du même club en moyens cadets
- RAOUL, du même club, en moyens juniors
- MEAR, du B.O.A. en bowling
- Melle UEDA, SARRE, MM. ETIENNE, VEILLON, GRANJEAN, ALLICHON, tous judokas de l'Amicale Laïque
- GRIGNON, de l'A.S.P.T.T. en tennis catégorie non classés
- Les boxeurs, FERGA, du Sporting-Club Briochin en mi-lourds
- BARBIER, du Sporting-Club Briochin en moyens
- GÉRAULT, du Sporting-Club Briochin en welters
- RENAULT, du Sporting-Club Briochin en plumes
- Mme JARREAU, MM. DELANNOS et MENNELET, tous trois de la Compagnie des Archers
- MM. LE NORMAND en lutte bretonne
- CHAUVEL, du C.N.S.B., aux 100 et 200 m papillon
- MALLESTROIT, du C.N.S.B., au 100 m nage libre
- LE JEUNE du C.N.S.B., aux 100 et 200 m brasse
- Melle LE CHEVEST, du C.N.S.B., au 100 m brasse
- Melle DREZET, du C.O.B., en hauteur minimes
- M. LE JEUNE, du C.O.B., comme jeune basketteur
- Les boxeurs LE FLAHEC, LANGUILLE, MEUNIER du C.O.B.
- PÉROT, du C.O.B., en cyclisme piste minimes
- GAUBICHET, du C.O.B., en cyclisme piste cadets
- LE GOFF, du C.O.B., en cyclisme piste seniors
- Melle LE HEGARAT, du C.O.B., en karaté minimes
- MM. GAUVIN et SIMIER, du C.O.B., au tir au pistolet
- Melle LE COQ, A.S.P.T.T., en cyclisme vitesse sur piste



- LE FELT, A.S.P.T.T., en roller skating «poussines»
- MM. BARDOUL, A.S.P.T.T., en Roller Skating seniors
- L'HOTELLIER, du Roller-Armor Club piste et route minimes
- LE CORVEC, du Roller-Armor Club piste cadets
- LE GALL, du Roller-Armor Club route poussins
- FIAUT, du Roller-Armor Club route benjamins
- SURUN, du Roller-Armor Club route cadets
- QUELENNEC, du Billard-Club
- MM. BOULY, HUON, SAVARD Patrick, SAVARD Franck, GUILLEM, SCHIRR, CHAPRON, tous du Moto-Club Briochin
- Melle GOUJON et Mme LE BORGNE en Bowling
- MM. LEVEQUE, MAHE, DUPUREUR, Melle MICHAUD, du Trempline-Club Briochin
- M. HENRY, de l'A.S.P.T.T., en tennis juniors
- M. BALLOUARD, du S.B.A.C., au 3.000 m steeple
- Melle LE ROUX, du S.B.A.C., au 400 m haies
- Melle GOASDOUE, du S.B.A.C., en hauteur minimes

QUEST-DECOR
Le Spécialiste du
Fauteuil et Canapé Lit
STYLE ET MODERNE
10 - 21 RUE DE GOUÉDIC

EQUIPES SCOLAIRES

CHAMPIONNES REGIONALES U.G.S.E.L.

- Le Sacré-Cœur en hand-ball Juniors
- Le Sacré-Cœur en cross-country cadets
- Le Sacré-Cœur en athlétisme Juniors

EQUIPES SCOLAIRES CHAMPIONNES D'ACADEMIE

- Le Lycée Renan, relais 4 x 100 m «Juniors féminin»
- Le Lycée Renan en athlétisme «Juniors féminin»
- Le Lycée Renan en volley-ball «cadets»
- Le C.E.S. Le Braz, relais 4 x 60 m benjamines
- Le C.E.S. Racine en athlétisme «cadettes»
- Le Lycée Rabelais en volley-ball «juniors féminin»
- Le Lycée Chaptal en athlétisme «Juniors masculin»
- Le Lycée Chaptal en cross-country «Juniors masculin»

DIVERSES SOCIÉTÉS SPORTIVES CIVILES SONT CHAMPIONNES DE BRETAGNE PAR ÉQUIPES ET LES DISCIPLINES SONT DIVERSES

- Le Club Haltérophile et Culturiste de Saint-Brieuc en force athlétique
- Métal-Sports en bowling
- L'école de boxe briochine
- Le Rugby-Club Briochin équipes 1 et 2
- Les équipes féminines de basket de l'Amicale Laïque dont la 1^{re} accède en Nationale II et l'équipe junior championne régionale
- Le C.O.B. en gymnastique filles aînées
- Le C.O.B. en gymnastique «Jeunes»
- Le C.O.B. en gymnastique pupilles
- Le Gymnic-Club de Saint-Brieuc en fédération UFOLEP
- L'Amicale Laïque en judo «seniors»
- L'Amicale Laïque en hockey sur gazon
- Le C.O.B. en cyclisme vitesse
- Le C.O.B. en karaté
- L'A.S.P.T.T. en tennis, l'équipe II
- Le Roller-Armor Club en benjamines
- Le Roller-Armor Club en minimes
- Le Roller-Armor Club en cadets
- L'Amicale Laïque en volley-ball masculins accède à la Nationale III
- Le F.C. Briochin premier de l'Ouest au jeu Adidas
- Le Sporting Club Briochin
- L'équipe de volley-ball féminine de l'Amicale Laïque F.S.G.T.
- L'équipe de volley-ball féminine Chaffoteaux F.S.G.T.
- Les cyclotouristes de Chaffoteaux F.S.G.T.
- L'équipe féminine de Saint-Brieuc bowling

Cette année à nouveau, l'Amicale Cyclotouriste Briochine s'est illustrée dans le premier Bordeaux «Paris-Audax» et sur 53 clubs français, nos Briochins ont remporté la 1^{re} place.



Enfin, pour terminer ce palmarès 1977 qui est très relevé, nous citerons celles et ceux qui ont remporté un titre officiel de champion de France en individuel ou par équipes :

- Melle LE ROUX, Championne de France U.G.S.E.L. du 400 m «juniors», élève du Sacré-Cœur

- M. CLOCHET, du Lycée Chaptal, recordman de France A.S.U. juniors en haltérophilie
- M. HINAULT Bernard, du C.O.B. qui, en cyclisme, est champion de France de poursuite
- L'Association Sportive des Finances en volley-ball féminin remporte la coupe nationale
- L'équipe du Sacré-Cœur juniors filles, championne de France U.G.S.E.L. de cross-country
- L'équipe du Sacré-Cœur juniors, championne de France U.G.S.E.L. de football
- Le C.O.B. en football Juniors enlève la coupe de France F.S.C.F.

**UN OUI
FRANC ET MASSIF.**

SIMCA 1307/1308
A PARTIR DE 26120 LA BERLINE 7 8 CV LA PLUS VENDUE.

EUROPE AUTO — Concessionnaire
18, rue Chaptal — tél. 33.68.42

armor peinture

PEINTURE ENTREPRISE DE FINITIONS
DÉCORATION 28 rue Emile Zola - 22008 SAINT-BRIEUC
VITRERIE
RETELEMENTS bp 438 - tél. 33.03.38

SOCIÉTÉ BRETONNE

D'ENTREPRISES GÉNÉRALES
et travaux publics

Tous Travaux
de Batiment
Construction
Réparations

85, Boulevard Hoche — Tél. 33.24.41

Inter-Nettoyage Service

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ENTRETIEN
Tél. 33.73.85 - 2 boulevard W. Rousseau
SAINT-BRIEUC

TOUS VOS PROBLÈMES TOITURE - RAMONAGE

MAURICE BON

Rue du Raquet Tél. 33.64.29 22440 PLOUFRAGAN

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



SOCIÉTÉ
MÉTALLURGIQUE
DE BRETAGNE

Z.I. LES CHATELETS 22008 Saint-Brieuc
Téléphone : 33.41.08
Télex - 74732
25, avenue Marceau 75016 Paris
Téléphone : 723.61.72

votre maison en toute tranquillité



maisons
individuelles
cma

CONSTRUCTION MODERNE D'ARMOR

Z.I. rue Chaptal B.P. 274 SAINT-BRIEUC - Tél. 61.41.12

- Une entreprise générale de toute confiance
- Des centaines de références (pavillons, hôpitaux, écoles, ouvrages d'art)
- Une garantie totale sous une responsabilité unique.
- Toutes les formalités prises en charge.
- Des contrats garantis sans prix, fermes et délais.

Je désire recevoir gratuitement votre documentation
Nom _____
Adresse _____
Téléphone _____



entreprise POULIGO s.a.r.l.

TERRASSEMENT — TRANSPORT — SABLE DE CONSTRUCTION
ENGRAIS MARINS

4, RUE DU LEGUE — SAINT-BRIEUC
TEL. BUREAU 33.21.79 — GARAGE 61.63.13



1976-1977

à la Bibliothèque municipale

par Nicole MEYER

Que doit-on et que peut-on attendre d'une Bibliothèque Municipale Publique ? En principe à chaque demande doit correspondre une réponse. En pratique nous devons très souvent suivre un certain nombre de normes et répondre d'une part devant la Ville et d'autre part devant le Ministère des Affaires Culturelles.

Disons que nous nous efforçons de répondre au mieux à nos lecteurs. En acquisitions, on nous demande plus de romans, on respectera ce besoin ; en documentaires : il est très satisfaisant de voir passer certaines demandes de lecteurs à qui on peut répondre «ce volume vient d'arriver» ; on assiste dans ce domaine à une correspondance tacite entre l'attente et l'offre.

Le fonds de la section enfantine grossit, lentement mais sûrement, là encore le manque de place criant pose de sérieux problèmes empêchant toute autre activité que la lecture.

Pour l'accroissement des collections de la Réserve, nous avons diffusé la liste des volumes trouvés à l'Hôtel des Ventes de Saint-Brieuc : Balzac illustré par G. Doré, volumes de gravures de mode, volumes de fonds breton, etc.

Pour la première fois, le fonds contemporain de la Réserve se constitue : déjà présent à la Bibliothèque Nationale à Paris, B. Louédin le sera aussi à la Bibliothèque Municipale de Saint-Brieuc par son œuvre exceptionnelle «Delta», qui est un recueil de huit poèmes de Guillevic, illustrés par des gravures de B. Louédin. L'ouvrage est tiré sur papier velin mais l'œuvre entière comporte les mêmes gravures sur papier Japon. B. Louédin a en outre offert trois épreuves d'artiste et trois cuivres rayés (dont deux ont servi à deux collections de la Réserve).

Précisons que tous les ouvrages en Réserve sont à la disposition du public pour la consultation sur place.

L'animation à la Bibliothèque Municipale ?
«Les Petits Tacots», «Hommage à Max Jacob», les travaux de l'Ecole de Dessin de Saint-Brieuc, «Le Monde du Cirque»
et pour plus tard ?

- En septembre, le Pays de Galles nous prête certains objets d'artisanat gallois
- En décembre, sans doute une exposition sur la gravure contemporaine (avec presses et démonstration sur place)
- Un «Hommage à Xavier de Langlais» que nous aimerions voir suivi d'une «Journée Xavier de Langlais».
- Une rétrospective sur Anne de Bretagne, en février 1978.

Nous soulignerons à ce sujet que le but d'une animation n'est sans doute pas dans le fait d'exposer, mais réside dans la recherche, du thème d'abord et puis, à travers le thème, le choix des documents et par ces documents montrer quelque chose ou de rare ou d'original, mais toujours dans l'exigence de la qualité, qui puisse apporter au moins une nouvelle connaissance.

Horlogerie • Bijouterie • Orfèvrerie

BERNARD-ANGE BOSCHAT

27, RUE CHARRONNIÈRE
SAINT-BRIEUC
TELEPHONE 33.35.03

A.P DAVID

ELECTRICITE GENERALE

18, RUE DES PROMENADES TEL. 33.08.74

réponses aux questions que peuvent

se poser les lecteurs

ECLAIRAGE PUBLIC

L'entretien de l'éclairage public est assuré depuis 1972 par les Services Techniques Municipaux qui exécutent également tous les travaux d'extension de petite importance. Pour les grandes extensions, les Services Techniques assurent les études d'éclairage et la surveillance des travaux exécutés par les entreprises spécialisées.

Le service de l'éclairage public sous les ordres du Directeur Général des Services Techniques Municipaux, dépend directement de la Division de la Voirie. Quatre employés assurent ce service avec un responsable qui assure par ailleurs d'autres tâches.

Le réseau d'éclairage public de la Ville comprend :

- 110 km de lignes aériennes,
- 60 km de câbles souterrains,
- 5.000 foyers lumineux,
- 1.900 candélabres.

Les lanternes employées sont de types et de marques différents. Leurs puissances sont de 125 W, 250 W et 400 W. La source lumineuse est généralement à base de vapeur de mercure dans des ballons fluorescents. Quelques lanternes aux carrefours particuliers et sur quelques artères peu construites, sont équipées de lampes au sodium haute pression donnant une teinte jaune dorée.

A noter qu'il reste encore quelques lampes à incandescence. L'allumage se fait à partir d'une cellule sensible à la lumière appelée lumandar. Elle met le réseau en marche à la tombée de la nuit et l'éteint dès qu'il commence à faire jour. Ceci évite une programmation fastidieuse et jamais très satisfaisante par les horloges dont sont équipés les 90 postes de transformation à partir desquels le courant est transmis.

Les postes sont reliés entre eux par un câble appelé fil pilote et un relais, provoquant ainsi l'allumage de poste à poste à partir de celui de la rue Saint-Benoît où se situe le lumandar. Cette technique va être sous peu remplacée par un allumage par télécommande, ce qui va permettre de supprimer le fil pilote et les relais en diminuant de ce fait une importante cause de pannes.

En-dehors des rues et places où les lanternes sont d'un type courant placé à hauteur normale (9 à 12 m.), quelques espaces sont équipés de mâts de grande hauteur avec lanternes ou projecteurs. Il en est ainsi pour l'éclairage du stade Fred Aubert, de la Place Du Guesclin, des espaces autour du marché de gros à Brézillet, Place de la Liberté, Place Saint-Michel.

Les différentes catégories d'intervention d'entretien visent les points suivants :

- remplacement des lampes et éventuellement des appareils auxiliaires,
- vérification du système de commande de l'allumage et de l'extinction,
- détection des défauts électriques et des dégâts éventuels par accident, ainsi que leur réparation,
- nettoyage des lampes et des systèmes optiques,
- entretien mécanique et électrique des foyers et du réseau,
- peinture périodique des candélabres,
- élagage des arbres.

La partie centrale et la plus circulée de la Ville est vérifiée deux fois par semaine, le reste une fois. Les tournées se font naturellement le soir lorsque les lanternes d'éclairage public sont

se poser les lecteurs

allumées. Les lampes défectueuses sont remplacées dans la semaine. Le remplacement n'est qu'occasionnel, car il se fait ordinairement d'une manière systématique. Les lampes sont remplacées automatiquement lorsqu'elles ont fonctionné de 7.000 à 8.000 heures. Les lampes de même âge sont groupées par rue ou par quartier. Le service possède un camion équipé d'une nacelle hydraulique pour accéder aux diverses lanternes.

Le budget consacré à l'extension de l'éclairage public est d'environ 500.000,00 francs par an. Cette dépense annuelle a permis depuis quelques années d'éclairer ou d'améliorer l'éclairage de 170 rues environ et actuellement il reste peu de rues non éclairées. La dépense représentant la consommation en électricité est actuellement d'environ 300.000,00 francs.

Ce bref résumé ne peut donner qu'une petite idée du travail «obscur» assuré par cette antenne des Services Techniques Municipaux.

En règle générale, à Saint-Brieuc, par arrêté du 15 mars 1963 (approbation Préfectorale du 23 mars 1963), le stationnement n'est permis que d'un seul côté de la rue.

- 1/ du côté des numéros impairs, du 1^{er} au 15 du mois (inclus)
- 2/ du côté des numéros pairs, du 16 au dernier jour du mois inclus.

Le changement de côté doit se faire obligatoirement le dernier jour autorisé, entre 20 h 30 et 21 h.

Cette forme de stationnement s'appelle «stationnement unilatéral alterné».

Cette réglementation générale est, dans certains cas, modifiée.

Le stationnement peut être **interdit**. Cette interdiction est matérialisée par :

- un panneau type B6, placé aux extrémités de la zone interdite, et par une peinture jaune continue sur la bordure de trottoir ou le caniveau, si l'arrêt est interdit ;
- un panneau type B6 et par une peinture jaune discontinue, pour le stationnement interdit.

Le stationnement peut être **unilatéral permanent** ; c'est le cas des rues où le stationnement est autorisé toujours du même côté et interdit de l'autre. Il est signalé :

- côté interdit, par le panneau B6 et la peinture jaune discontinue ;
- côté autorisé, par un panneau «côté du stationnement», ou «stationnement autorisé».

Le stationnement peut être **bilatéral** - Les véhicules peuvent alors stationner des deux côtés de la rue, mais uniquement sur le côté droit, dans le sens de la marche, si la rue est à double sens ; des deux côtés si la rue est en sens unique.

Il est généralement indiqué par des tracés au sol fixant les limites du stationnement, ou un panneau «stationnement bilatéral autorisé».

Remarque : le stationnement unilatéral alterné étant la règle générale, n'est pas habituellement matérialisé par des panneaux. Cette réglementation est simplement indiquée aux entrées de la ville ; seules sont matérialisées les autres réglementations.

Le stationnement est également interdit sur tous les trottoirs et espaces réservés aux piétons.

Les exceptions doivent être indiquées par des panneaux ou des tracés.

STATIONNEMENT
EN VILLE



...TUALITES...ACTUALITES...AC...

La vie culturelle briochine des deux derniers mois s'est déroulée sous le signe de la variété des programmes et d'une participation plus accrue de tous.

Les activités de grande diffusion ont été très suivies. Notons tout particulièrement la qualité exceptionnelle du Chœur Madrigal de Sofia, sous la direction du chef de chœur Stoyan Kravev qui s'est produit à la cathédrale - de Steve Waring, guitariste et chanteur folk - d'Anne Sylvestre qui ont fait le plein à ROBIEN. N'oublions pas la «Fière Acheteuse» de Jean Kergrist.

LE MAI BRETON : proposé par un collectif composé de délégués d'associations très diverses et d'individus, a connu le même volume d'activités et la même assistance que les années passées, mais on pourrait regretter le manque de manifestations collectives, de fêtes populaires à caractère spectaculaire. Il faut qu'il retrouve un second souffle et pour cela il serait nécessaire d'envisager une préparation et une réflexion de tous, tout au long de l'année et une participation plus grande de la population. Il est difficile de citer toutes les manifestations mais nous pourrions retenir le Fast-Noz de Paul Bert, l'animation du groupe Névénoé, la Cinquième Saison, la musique et les chants populaires du théâtre de Sauveterre. Dans les quartiers, les M.J.C. ont multiplié les débats et les animations.

A côté de ces manifestations publiques, les associations travaillent en profondeur. Nous avons été très intéressés de participer aux journées de travail des chorales «A Cœur Joie de Bretagne» qui, sous la direction de Monsieur LALLEMAND perfectionnaient leur technique, par l'animation théâtrale patronnée par l'O.A.C. avec l'aide de l'A.D.E.C. au C.E.S. LE BRAS, à SAINT-PIERRE et à l'Ecole des Jeunes Sourds.

LE MUSÉE : une nouvelle qui va réjouir le cœur de tous. Nous avons reçu Madame MARCHANDET, inspectrice des Musées de France qui a été très intéressée à la fois par le pavillon que nous proposons et par la richesse des collections que Monsieur et Madame CRESTON ont patiemment et amoureuxment accumulées. Nous espérons que, dès l'année prochaine, notre musée ethnographique pourra démarrer.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : à côté de ses activités de prêt, la bibliothèque municipale organise des expositions très suivies. «PETITS TACOTS», «MAX JACOB», exposition peut-être un peu difficile pour les non initiés, mais d'une grande qualité dans la présentation et dans la richesse des documents. L'exposition sur le CIRQUE occupera tout l'été.



LE CIRQUE - Une exposition très réussie.

ARTS PLASTIQUES : AU F.A.C., exposition des lauréats de la quatrième Biennale de SAINT-BRIEUC : TANGUY, DOHOLLAU, Claude LORHO, Yves PLUSQUELLEC, Hervé MEHEUST, Patrick CADIER, Jean-Noël LIBERT, exposition très discutée mais qui répond à la vocation de la Biennale de favoriser les jeunes talents régionaux.

ACTIVITE MUSICALE : depuis deux mois, l'activité musicale Briochine a été très soutenue - Ensemble Instrumental de Bretagne - Chœur Renaissance - concerts des professeurs de l'Ecole de MUSIQUE dans les salons de l'Hôtel de Ville - Festival National de chant choral.

ECOLE DE MUSIQUE : au cours de ces trois derniers mois, le voile s'est levé sur deux des disciplines qui y sont enseignées : la classe de méthodes actives d'une part, le gala des classes de danses d'autre part. L'opération «Portes ouvertes» du mois d'avril a permis aux parents et amis de voir travailler les jeunes enfants de 6 et 7 ans initiés au monde de la musique par une pratique instrumentale simple.

...TUALITES...ACTUALITES...AC...

Le gala des classes de danse était pour les élèves le couronnement d'une année d'effort, récompensée par un succès largement mérité. Nous avons apprécié personnellement le ballet «SEPTÈME» sur une musique de Monsieur CADORET. Directeur de l'école, professeurs soutenus dans leur action par une association de parents d'élèves, dynamique et efficace doivent faire de l'École de Musique un lieu privilégié ouvert au plus grand nombre où les enfants pourront s'épanouir dans la joie grâce à une critique constructive.

A CESSON : en prise directe avec la population. Animée par Monsieur Yves DOLLO, adjoint à la Démocratie Locale, la première réunion publique de concertation dans les quartiers a eu lieu à CESSON. Elle marque la volonté de la nouvelle municipalité d'établir le maximum de contacts avec la population. Cette réunion a connu un beau succès puisque 120 personnes y ont participé. Les idées concernant l'utilisation des «Vieilles écoles» ont été nombreuses, l'opinion générale étant qu'il convient d'en faire un usage le plus polyvalent possible, en prenant en compte le problème posé par le Foyer des Personnes Agées et la cantine. Monsieur Yves LE FOLL a eu l'occasion d'expliquer les contraintes qui pèsent sur une municipalité, notamment en matière de constructions scolaires. C'est ainsi que la construction de classes neuves à Cesson se heurte à des difficultés de financement par l'Etat puisqu'il ne s'agit pas d'une opération globale d'aménagement d'une zone. La municipalité saisira toute opportunité dans ce domaine. De même, les remarques concernant l'état de l'avenue de la République et de l'avenue Loucheur ont été prises en compte. Conclusion de cette réunion fructueuse : les élus ont promis à la population de lui présenter à l'automne, plusieurs projets d'aménagement des vieilles écoles, tenant compte des désirs exprimés. Ainsi sera choisie une solution ayant l'accord des principaux intéressés.

PERMANENCES des ELUS des QUARTIERS OUEST

Au Foyer des Anciens des Villages

1 ^{er} lundi du mois	M. NICOL	17 h à 19 h
3 ^e lundi du mois	Mme JOLY	17 h à 19 h
4 ^e lundi du mois	M. CHAUVEAU	10 h à 12 h

A la M.J.C. du Point du Jour

2 ^e mercredi du mois	M. PRIGENT	17 h à 19 h
4 ^e mercredi du mois	Dr BREMOND	17 h à 19 h

Les adjoints du quartier reçoivent à la mairie aux heures suivantes :

M. DOLLO : mercredi et samedi de 10 h à 12 h
 Melle LE MINTER : mercredi de 10 h à 12 h et un samedi sur deux de 10 h à 12 h
 M. LE FAUCHEUR : vendredi de 10 h à 12 h et un samedi sur deux de 10 h à 12 h

PERMANENCES des CONSEILLERS MUNICIPAUX de la CROIX SAINT-LAMBERT

MM. BOQUEN, CHOUAT, COTILLARD, GICQUEL :
 — 1^{er} et 3^e samedi du mois de 10 h à 12 h
 — 2^e et 4^e jeudi du mois de 17 h 30 à 19 h 30
 Lieu : Centre Social de la Croix Saint-Lambert
 Par ailleurs, M. BOQUEN, adjoint au maire, assure une permanence hebdomadaire à la mairie chaque samedi de 10 h à 12 h.

PERMANENCES DES ELUS DE CESSON

MM. CADORET et LEJEUNE : alternativement chaque samedi de 16 h 30 à 19 h
 M. SAINT-BLANCAT : les 2^e et 4^e jeudi de 17 h à 19 h

Toutes ces permanences se tiendront au Foyer des Anciens de Cesson.

Au moment de mettre sous presse nous ne disposons pas des heures de permanence des conseillers de Ginglin, Plateau et Centre-Ville. Elles seront publiées incessamment dans la presse quotidienne.

SERVICE SOCIAL DE LA MAIRIE

Assistance sociale : Mme. LEMANCEAU
 Permanences : mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

2 rue Henri Servain
 Ancienne école de musique

comp.imp. atelier municipal - saint-brieuc

Techni-Gravure

J. BALLOUARD
 GRAVURE INDUSTRIELLE FABRICANT
 ENSEIGNES LUMINEUSES INSTALLATEUR
 28, Rue Cordière - tél. 61.09.48

Entreprise VERBRUGGHE

TOUS TRAVAUX MACONNERIE ET BÉTON

182, Rue Paul Bert

SAINT-BRIEUC

Tél. 33.19.57

GUY MINCIOTTI

Menuiserie toutes branches

RUE PAUL - CEZANNE - SAINT-BRIEUC - Tél : 33.21.77

PAPETERIE FOURNITURES SCOLAIRES

LIBRAIRIE ROHAN CLASSIQUE

Gérant R. CHAUVEAU

8, Rue de Rohan SAINT-BRIEUC Tél : 33.66.36

J. ALLAIN RADIO TELEVISION

Dépositaire Officiel PHILIPS

21, rue de la Corderie - SAINT-BRIEUC - Tél. 33.13.18

INSTALLATIONS SANITAIRES
 - CHAUFFAGE CENTRAL - PLOMBERIE -

ELIE FRELAUT

3, RUE DES EMBRUNS
 CESSON - SAINT-BRIEUC
 Tél. 33.05.07

TOLES ONDULÉES
 NEUVES ET OCCASION

Ludovic LE GALL

RECUPERATEUR INDUSTRIEL

Zone Industrielle des Châtelets — rue Lemonier
 Téléphone : 33.12.49 SAINT-BRIEUC

Au Café, Partout et Toujours Précisez une

" KRONENBOURG Pression "

Le Grand Nom des Bières d'Alsace

S.A. EVEN

10, QUAI ARMEZ
 SAINT-BRIEUC Téléphone. 33.45.63

POUR TOUS TRAVAUX
 D'ÉTANCHÉITÉ DE TERRASSE

SOCIÉTÉ ARMOR-ÉTANCHÉITÉ

DAVY-LE COO

3, rue de Robien — 22000 SAINT-BRIEUC
 Téléphone 33.05.17

**Un choix
incomparable**
de tapis... moquettes...
revêtements sols et
murs... papiers peints...
fourrures tous articles
de décoration... petits
meubles



CHEZ UN SPECIALISTE

RENAISSANCE
intertapis



intertapis

53, rue Saint-Guillaume – SAINT-BRIEUC
Téléphone : 33.02.24

Au Sarrau

BLOUSES - TABLIERS - ROBES
(jusqu'au 56)

CENTRE St-GUI

25, rue St-Guillaume

SAINT-BRIEUC

TOUT PAR L'ÉLECTRICITÉ

S.A. TREHOREL-REBOUX

CHAUFFAGE ELECTRIQUE
PLAFONDS SUSPENDUS

12, rue du Roquet

Tél. 33.34.41

22440 - PLOUFRAGAN



Pensez à la Rentrée

sporlux

Chemises, Pulls, Pyjamas,
Linge de corps, Jean's

4 et 6, rue Saint-Guillaume

**BOUTIQUE
COSTUMES au 1^{er}**



PRODUIT SERRURES FICHET

Installateur Agréé

TOUTE LA SERRURERIE

Martial Ellis 8, rue des 3 Frères Le Goff

Tél. : 61-08-91

22000 - SAINT-BRIEUC

PÉPINIÈRES DE BRETAGNE

R. ROUXEL

Rue de Paris – Tél. 33.13.19 – SAINT-BRIEUC